

Mouvement Québec-Canada

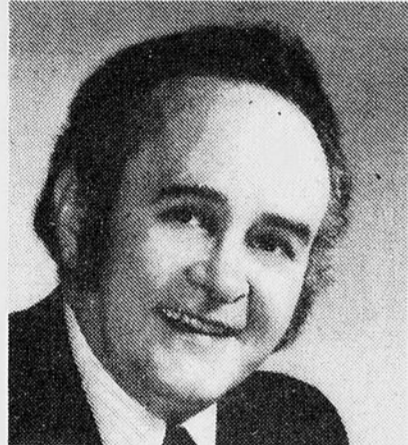
Le commissaire du CRTC, Jean-Louis Gagnon, a fustigé lundi, les indépendantistes et vanté devant une foule de personnes réunies à Hull, les bienfaits du fédéralisme.

En page A 13

Enquête sur Radio-Canada

Les leaders du Parti conservateur et du Nouveau parti démocratique ont demandé hier, au premier ministre Trudeau, d'ajouter les membres de son Cabinet de porter des accusations précises contre Radio-Canada devant le CRTC "de façon à ce que les personnes concernées soient au courant de ce qu'on leur reproche".

En page B 5



Hausses de tarifs de Bell

Pour démontrer qu'il est paradoxal qu'un organisme fédéral prenne des décisions qui affectent les citoyens du Québec, le gouvernement péquiste participera aux audiences du CRTC sur les demandes de hausses de tarifs de Bell Canada.

En page B 11

SPORTS



Hockey

Un but tardif à la dernière minute de jeu, celui de Louis Sleighter, a permis aux Saguenéens de Chicoutimi de vaincre le Junior de Montréal 7 à 6, hier soir. Le capitaine Daniel Poulin a amassé cinq points, dont deux buts.

En page B 1

Les Nordiques de Québec ont littéralement bafoué les Roadrunners de Phoenix 9 à 2, dans la Vieille Capitale.

En page B 2

Les Aiglons d'Alma arrachent une victoire de 8 à 5 au National de La Baie, dans la Ligue junior régionale de hockey.

En page B 2

Boxe

Le pugiliste montréalais Gérard Bouchard prétend qu'il ne se considère plus comme un bagarreur de rue.

En page B 2

Baseball

Loin des Twins du Minnesota, Bert Blyleven retrouve le sourire avec les Rangers du Texas.

En page B 3

SOMMAIRE

- Arts et spectacles C 8
- Annonces classées B 14
- Bandes dessinées B 10
- Bourse B 11
- Bridge B 14
- Cinéma C 8
- Décès B 5
- Finance B 10
- Famille C 1
- Horoscope C 9
- Mots croisés B 15
- Mot mystère C 8
- Patron B 14
- Sports B 1
- Télévision C 8

Economie, langue et protection du consommateur

Le gouvernement concentre ses efforts sur trois pôles

QUEBEC (PC) — L'économie, la langue et la protection du consommateur sont les trois pôles qui retiendront particulièrement l'attention du nouveau gouvernement du Parti québécois.

C'est ce qui ressort du message inaugural lu mardi, à l'Assemblée nationale par le premier ministre, M. René Lévesque.

Dans un discours sobre de 32 pages, le premier ministre a indiqué la voie déjà connue vers laquelle le gouvernement allait faire porter ses efforts au cours de l'année:

— nouvelle loi sur la langue, "qui pourra mériter de s'appeler la Charte du français au Québec";

— série de mesures pour accélérer le développement économique et contrer le chômage;

— accent pour protéger le consommateur, notamment dans le secteur de l'assurance-automobile.

M. Lévesque a d'autre part traité de plusieurs autres mesures législatives ou administratives dont la plupart avait déjà été annoncée.

Langue

Le nouveau texte législatif qui remplacera la célèbre loi 22 sur la langue, sera accompagné d'un Livre blanc "aussi explicite que possible", a révélé M. Lévesque.

La nouvelle loi sera telle qu'elle "pourra vraiment mériter de s'appeler la Charte du français au Québec".

"Cette loi devra d'abord être une affirmation claire, vigoureuse et sans détour de la primauté absolue de la langue française en territoire québécois", a dit M. Lévesque.

"Mais elle devra en même temps refléter la confiance en soi et l'esprit de tolérance adulte d'une nation qui sait aujourd'hui qu'elle n'a pas besoin de former un ghetto pour s'affirmer et s'épanouir", a-t-il poursuivi.

"Aussi, pour ces minorités actuelles de notre peuple qui sont d'autre souche et qui ont conservé ou adopté l'anglais comme langue principale, la loi devra également avec sérénité, et pourquoi pas avec générosité, leur permettre de maintenir à l'école et ailleurs, leur propre identité", a dit le premier ministre.

Economie

D'autre part, la situation économique actuelle n'est pas rose, a rappelé le chef péquiste, en situant le taux de chômage à 8,7 pour cent l'an dernier.

Plusieurs moyens qui seraient nécessaires pour agir avec efficacité dans ce secteur sont encore entre les mains du gouvernement fédéral, a-t-il déploré. Mais nous allons "employer tous les outils dont nous disposons pour stimuler l'économie et réduire le chômage", a promis M. Lévesque.

Le message inaugural mentionne comme mesures d'urgence:

— une politique d'achat gouvernemental qui favorise résolument les entreprises québécoises;

— de "l'argent neuf" dans la lutte contre le chômage, "jusqu'à la limite des disponibilités";

— avantages fiscaux accrus et incitations à réinvestir au Québec

Réactions régionales et provinciales

En pages A 3, A 14 et A 15

pour l'industrie manufacturière:
— nouvelle allocation des ressources de la forêt pour une exploitation plus rationnelle;

— programme de stabilisation des revenus pour les agriculteurs

et les éleveurs, et loi de zonage agricole;
— enfin, une loi créant une société de développement coopératif.

Consommateur

Par ailleurs, les consommateurs seront influencés par deux importants projets de loi qui seront étudiés au cours de la session en cours, a promis le premier ministre.

Il s'agit d'une refonte de la Loi de la protection du consommateur et de la loi instaurant un régime public d'assurance-automobile.

M. Lévesque a souligné que la première Loi de la protection du consommateur adoptée par l'administration précédente du gouvernement libéral, était "timide" au point qu'il faut songer à la réaménager pour "rétablir l'équilibre depuis longtemps rompu entre consommateurs et commerçants".

La nouvelle loi sera "plus claire et plus facilement applicable que l'ancienne", de dire M. Lévesque.

Même célérité du gouvernement pour intervenir dans le secteur de l'assurance-automobile. "Nous pouvons espérer qu'avant la fin de l'année, les automobilistes du Québec pourront bénéficier d'un nouveau régime d'assurance qui répondra adéquatement à leurs besoins", selon le premier ministre.

M. Lévesque a rappelé que les Québécois étaient en cette matière "très mal protégés, même si leurs primes sont les plus élevées au Canada".

Patronage

Le gouvernement a également l'intention de s'attaquer à plusieurs autres maux qui rongent la société et qui nécessitent une intervention.

Au point de vue politique, le discours inaugural rappelle des secteurs où le PQ avait déjà promis des réformes: loi régissant les caisses électORALES, mesures pour débarrasser l'administration publique du favoritisme politique et du patronage, renforcement des règles sur les conflits d'intérêts.

De même, dans le domaine culturel, le discours de M. Lévesque promet une politique culturelle axée sur le livre vert que l'ex-ministre Jean-Paul L'Allier avait rendu public en 1976.

Une Loi sur la protection de la jeunesse, prévue depuis 1974, sera présentée à l'Assemblée nationale.

Le niveau des relations de travail ne sera pas négligé lui non plus: une loi fixant des conditions minimales de travail sera édictée.

Elle visera notamment à protéger les travailleurs qui ne jouissent pas des bienfaits du syndicalisme et qui ne sont pas couverts par une convention collective.

"Ce cadre nouveau ne fournira que la protection de leur dignité et de leur sécurité les plus élémentaires", a dit M. Lévesque.

D'autres projets de lois, qui étaient "morts au feuillet" sous l'administration libérale précédente, feront surface: une loi sur l'aménagement, une loi sur le loisir, et une politique sur la condition féminine.

Enfin, le gouvernement du Parti québécois présentera dès cette session une loi sur le référendum, permettant la tenue de la consultation populaire que le PQ s'est engagé à tenir avant la fin de son mandat.

Texte intégral du message inaugural

En pages B 6 et B 7



A L'OUVERTURE — Le Lieutenant-gouverneur du Québec, Hugues Lapointe marche en compagnie du premier ministre René Lévesque en direction de l'Assemblée nationale pour l'ouverture de la session parlementaire. (Téléphoto PC)

L'idée d'indépendance est toujours présente

— René Lévesque

QUEBEC (PC) — Le Parti québécois n'a pas mis la sourdine à son projet d'indépendance du Québec.

C'est ce qu'a soutenu hier le premier ministre, M. René Lévesque, au cours d'une conférence de presse convoquée à l'issue de la première séance de la deuxième session de la 31^{ème} législature.

Selon M. Lévesque, "cette alternance des notions respectives d'indépendance et de souveraineté" n'a rien qui soit significative.

"Ce n'est pas d'hier que nous parlons de souveraineté association", a déclaré M. Lévesque, rappelant que cette notion était à la base du programme du Mouvement souveraineté, association qu'il a fondée en 1968.

"Cela fait toujours partie de notre programme politique", a-t-il dit. Le chef du gouvernement a par ailleurs diagnostiqué chez son homologue fédéral "une dangereuse diarrhée verbale".

Interrogé en rapport avec les délais apportés selon M. Trudeau par le Québec à répondre aux offres de négociation sur la question constitutionnelle, M. Lévesque a déclaré

avoir noté "une contradiction" entre l'offre de "partir à zéro" et la profession de foi solennelle formulée par M. Trudeau à l'égard du fédéralisme actuel.

Le premier ministre a appelé l'épisode du "Front commun des provinces à l'égard du projet fédéral du rapatriement de la constitution, la lettre écrite par le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, et la réponse "accusé de réception" formulée par M. Trudeau.

"Depuis, nous n'avons eu signe de vie ni de M. Lougheed ni d'aucun des premiers ministres provinciaux. Je ne vois pas pourquoi le Québec aurait à se précipiter".

Régime public

Par ailleurs, le chef du gouvernement péquiste n'a pas pu dire si son gouvernement favorisait vraiment l'étatisation des sociétés d'assurance-automobile.

M. Lévesque a expliqué que le régime public dont il est fait mention dans son message inaugural ne porte qu'à l'égard de l'obliga-

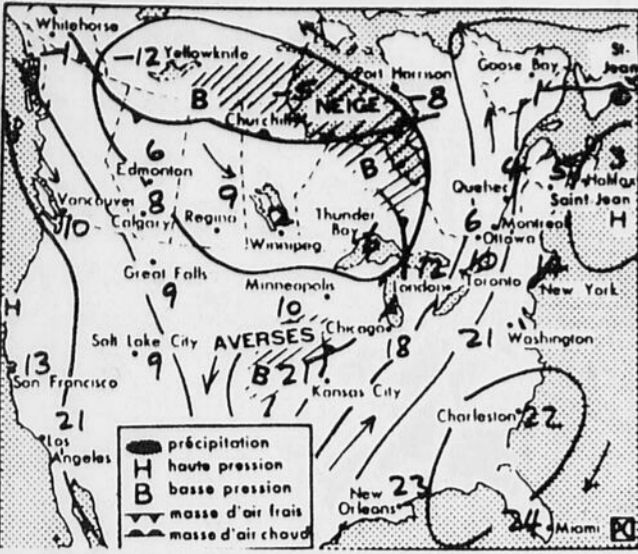
tion pour tous les citoyens de souscrire à une police d'assurance-automobile.

Le chef du gouvernement a indiqué que tout cela constitue une première étape et que la politique de son gouvernement à cet égard ne sera connue que le 31 mars prochain.

Interrogé en rapport avec le projet déjà annoncé par le ministre du Travail, M. Jacques Couture de légiférer contre les briseurs de grève par le biais d'une loi anti-scab, M. Lévesque a expliqué que son gouvernement a décidé d'aller au plus pressé en ce qui a trait à la sécurité et à la santé des travailleurs, mais que la révision du code du travail est toujours à l'étude "ce qui, a-t-il dit, ne veut pas dire qu'on ne légifèrera pas au cours de la présente session".

Le premier ministre a souligné les différences fondamentales entre les secteurs publics et privés. "Il n'y a pas de substitut ou de concurrent dans l'éducation ou dans les services hospitaliers". Il y a toute une philosophie à revoir et cela ne servirait à rien de faire semblant que nous sommes prêts.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques émises par Environnement-Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour jeudi.

Outaouais, Montréal, Laurentides: ensoleillé et vents modérés par moments. Maximum près de 8. Jeudi: beau, doux et venteux.

Régions des Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières: ensoleillé et vents modérés par moments. Maximum près de 5. Jeudi: beau, doux et venteux.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé et vents modérés par moments. Maximum près de 6. Jeudi: beau, doux et venteux.

Chibougamau, Haute-Mauricie et Lac-Saint-Jean: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Maximum près de 4. Jeudi: beau, doux et venteux.

Rimouski, Gaspésie, Sept-Îles et Baie-Comeau: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Maximum près de 2. Jeudi: beau, doux et venteux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mardi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min.	Max.
Vancouver	5	8
Victoria	4	8
Edmonton	-1	8
Calgary	2	8
Saskatoon	0	9
Regina	0	11
Winnipeg	-13	-4
Churchill	-13	-4
Sudbury	-6	5
Toronto	-2	9
Ottawa	-6	4
Montréal	-6	4
Québec	-9	1
Fredericton	-9	0
Saint-Jean, N.-B.	-6	2
Moncton	-2	1
Halifax	-2	4
Charlottetown	-2	1
Saint-Jean, T.-N.	-11	-2
Chicago	2	21
Detroit	-2	16
Boston	2	11
New York	2	11
Washington	2	14
Jacksonville	4	18
Tampa	10	24
Miami	10	23
Los Angeles	11	10
San Francisco	11	16
Acapulco	22	31
Barbade	24	28
Bermudes	17	24
Bogota	6	20
La Havane	21	30
Montego Bay	10	31
Mexico	2	22
Nassau	10	30
San Juan	22	29
St. Kitts	23	29
Trinidad	22	31

Conseil métropolitain

Débat serein sur un avenir incertain

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Face à deux lettres contradictoires, l'une d'un haut fonctionnaire du gouvernement disant qu'il n'obtiendrait pas de subvention et l'autre du ministre des Affaires municipales, mentionnant qu'il prenait en considération sa demande de subvention, le Conseil métropolitain du Haut-Saguenay s'est fortement interrogé sur son avenir, hier soir, dans un débat serein.

Au départ, le Conseil métropolitain du Haut-Saguenay avait pour mandat la confection du schéma d'aménagement et l'approbation des règlements municipaux.

Mais depuis quelques mois, son rôle semble de plus en plus confus à ce point que les représentants des municipalités du Haut-Saguenay ont senti le besoin de s'interroger, hier, surtout devant la possibilité de plus en plus évidente d'amender la loi 98.

Les représentants du Conseil métropolitain se posent de nombreuses questions, sur ce que sera sa représentativité, dans l'avenir; sur le rôle qu'il aura à jouer dans la confection du schéma d'aménagement; sur ce qu'il pourrait faire dans des questions aussi importantes que le

transport en commun et l'enfouissement sanitaire.

Le président du Conseil métropolitain, M. Francis Dufour, maire de Jonquière, est d'avis que la structure supra-régionale doit exister mais que les participants doivent jouer un rôle important. "Le bilan du Conseil métropolitain n'est pas négatif, jusqu'ici, mais il est peut-être bon que l'on ait plus de pouvoirs."

M. Dufour admet que jusqu'ici, le fait d'accepter les règlements d'emprunt a été valable, incitant les municipalités à plus de prudence. "Mais on peut considérer qu'il y a eu une erreur, c'est le fait qu'il fallait avoir le consentement et de Jonquière et de Chicoutimi pour l'approbation d'un règlement d'emprunt sachant que l'une et l'autre municipalité devait se développer, il était évident que l'une ne voulait pas nuire à l'autre, dans son développement."

Toujours est-il, que devant ces nombreuses questions dont les membres se posent, le Conseil métropolitain entend faire la lumière sur ce qu'il adviendra de son avenir et c'est le président, M. Francis Dufour et le secrétaire, M. Elias Houde qui auront la tâche de faire les démarches pour en savoir davantage.



UN CAMION-CITERNE S'ARRETE SUR LE PONT — Un camion-citerne de la Coopérative fédérée du Québec a descendu à une vitesse vertigineuse la côte Saint-Ange, pour aller s'arrêter dans le parapet du pont de la rivière Chicoutimi. On se rappellera qu'il y a environ un an, dans de mêmes circonstances, un citoyen s'était tué lorsque son automobile était allée heurter le parapet du pont.

(Photo Gratien Tremblay)

Fernand Tremblay se désolidarise de ses anciens collègues du conseil

CHICOUTIMI — Dans une lettre qu'il rendait publique lundi soir, l'ancien conseiller municipal, M. Fernand Tremblay, s'est désolidarisé des propos que tenait il y a

quelques jours, l'ancien conseiller M. Yvon Gagnon, en compagnie de sept de ses collègues lors d'une conférence de presse.

Saint-Fulgence

Entente entre Gillies Brothers et le syndicat des employés de la scierie

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Une entente est intervenue entre la compagnie Gillies Brothers, filiale de la Consolidated-Bathurst, et le Syndicat des employés de la scierie de Saint-Fulgence, affilié à la CSD, pour le renouvellement d'un contrat de travail de deux ans.

Le directeur général de Gillies Brothers, M. Florian Pilote, a déclaré que la signature du contrat se ferait dans les prochaines heures, les employés ayant entériné les offres patronales, lors d'une assemblée générale.

M. René Poiré, conseiller syndical à la CSD a révélé que 14 séances de négociation avaient eu lieu entre les deux parties, et s'est dit très satisfait des résultats, constatant une amélioration dans les communications entre employeurs et employés.

Le contrat était échu le 1er octobre 1976 et les employés recevront une rétroactivité à cette date. Le nouveau contrat prend fin le 30 septembre 1978.

L'augmentation de salaire se situe entre \$0.75 et \$1.26 l'heure, sur une période de deux ans.

La partie syndicale a fait part d'une importante participation monétaire de l'employeur sur le plan de l'assurance et d'une amélioration considérable dans le domaine de la sécurité.

Ainsi, l'employeur fournit le couvre-tout pour les mécaniciens de même que les habits de motoneige et de pluie pour le personnel oeuvrant à l'extérieur du moulin.

De plus, il a été inscrit dans la convention collective de travail que l'employeur fournissait les gants, les lunettes et tout ce qui touche la sécurité.

Pour les hommes de métier, une structure a été établie et la clause de l'ancienneté a été grandement améliorée.

Le président du Syndicat des employés de la scierie de Saint-Fulgence est M. Laval Gagnon. C'est M. Florian Pilote qui agissait comme principal porte-parole de la compagnie Gillies Brothers.



TONNEAU — Mme Robert Gilbert, du 4300, boulevard Talbot, à Chicoutimi, a subi des blessures, hier matin, lorsque la Jeep conduite par son mari a pris une embardée, sur le boulevard Saint-Paul. Mme Gilbert était passagère dans le véhicule. Son mari s'en est tiré indemne.

(Photo Léonard Arseneault)



ACCIDENT — Mlle Loraine Tremblay, de la rue Arthur-Buies, à Chicoutimi, a fait un saut d'une quinzaine de pieds, hier soir, du haut du viaduc de la rue Price, à Chicoutimi. Mlle Tremblay déambulait sur le viaduc lorsqu'elle perdit pied. La jeune femme repose dans un état grave à l'hôpital de Chicoutimi. Elle a été conduite à l'hôpital par les ambulanciers de la maison Aubin & Fils. Les policiers municipaux de Chicoutimi ont ouvert une enquête.

(Photo Réal Tremblay)

On se rappellera que le conseiller Gagnon avait à ce moment vivement critiqué la façon dont étaient menées les destinées de la ville de Chicoutimi, attribuant la responsabilité du sujet de ses critiques au maire Henri Girard.

"Vous remarquerez que je dis bien des douze conseillers et non des treize. Pour ma part, je tiens à m'inscrire en faux contre l'ensemble des déclarations qui ont été faites à cette occasion", souligne M. Tremblay.

Tout en indiquant que pendant son terme de quinze mois à la table du conseil de la nouvelle ville de Chicoutimi, il a eu l'occasion de s'exprimer et de s'expliquer, l'ancien conseiller se dit surpris "que des gens, se disant représentatifs d'une partie de la population, acceptent de se faire dire que depuis tout ce temps, ils ont été dirigés, soit par le maire, ou par l'ancien conseil de Chicoutimi".

Ne voulant pas "passer pour un 'yes man'", il soutient n'avoir jamais entendu parler des dossiers auxquels faisait allusion M. Gagnon. "Pour ma part, je n'ai jamais entendu parler de ces dossiers, si ce n'est dans des détails courants et je suis très surpris, ajoute-t-il, que ces anciens administrateurs de notre ville ne l'aient pas mentionné au bon moment, lorsqu'il était temps, puisque, comme moi, ils étaient assis à la table du conseil."

Quant aux détails des révélations faites par l'ancien conseiller Gagnon, M. Tremblay dit qu'il "serait choqué de croire que tout cela a pu se passer aux yeux de 28 personnes, sans que jamais personne n'y ait fait allusion".

"Il me fait plaisir de me retirer de la table du conseil de la ville de Chicoutimi, continue-t-il, et je le fais la tête très haute, et en sortant par la grande porte, puisque je n'ai pas l'impression d'y avoir trompé les contribuables que je représentais."

"A ceux qui restent, conclut M. Tremblay, je leur souhaite 'bonne chance' et de continuer à administrer sagement notre ville."

Reprise des opérations à la mi-juin chez Price

JONQUIERE — Les opérations à la scierie de la compagnie Price, à Shipshaw, reprendront à la mi-juin pour se poursuivre jusqu'à la fin de novembre.

M. Rémi Ouellet en a fait l'annonce, hier, à la suite d'un entretien avec les maires de Falardeau, Raynald Gaudreault et de Saint-Honoré, Edgar Bergeron, de même qu'avec les représentants syndicaux.

C'est la conclusion à laquelle est arrivé un comité mis sur pied l'automne dernier, dans le but d'isoler les problèmes rencontrés par cette scierie et d'élaborer des projets de solutions.

M. Rémi Ouellet a indiqué que cette décision de rouvrir la scierie de Shipshaw entraînera le rappel de plus de 140 travailleurs.

A la suite de la fermeture à la fin de novembre 1977, il est prévu que la scierie reprendra ses activités en mars 1978.

L'eau chaude l'eau frette

Sélectionné pour les festivals de Cannes, Ottawa, Naples, Toronto, Chicago, Londres, Sidney, Melbourne, Montréal.

Enfin à Chicoutimi
Cinéma Place du Royaume
à compter du 11 mars

Morin & Vézina

avocats
André Morin Léopold Vézina
23 EST, RACINE SUITE 202
EDIFICE MURDOCK
CHICOUTIMI 549-7182

COMPTABLES GENERAUX LICENCIES (C.G.A.)

LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE, POLIQUIN ET CIE C.G.A.

110 EST, RACINE SUITE 205, CHICOUTIMI — 549-1717
2900, CH. QUATRE-BOURGEAIS, STE-FOY — 658-3323

CLAUDE LACROIX C.G.A. syndic GABRIEL LAPOINTE C.G.A.
OLIVIER LAPOINTE C.G.A. syndic PIERRE POLIQUIN C.G.A.
SERGE PELLETIER C.G.A. DENIS GRENIER C.G.A.

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Claude COTE

Alme et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre:
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes:
Paul BERGERON

Directeur de la publicité:
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marché à la circulation:
Jean BELAND

Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

Le programme du gouvernement péquiste se préoccupe du développement des régions

— Marc-André Bédard

par Laval Gagnon

QUEBEC — Si les intentions gouvernementales manifestées dans le discours inaugural prononcé hier par le premier ministre Lévesque se concrétisent dans le prochain budget qui sera déposé au début d'avril, la région Saguenay-Lac-Saint-Jean pourrait bénéficier substantiellement du nouveau programme de lutte contre le chômage.

M. Lévesque a en effet annoncé le lancement d'un "programme spécial de mesures à court terme destinées à créer de l'emploi".

Le programme, qui jouira de "plusieurs dizaines de millions", portera notamment sur une aide importante à l'habitation et au développement domiciliaire, et sur des projets spéciaux de ministères, dont celui des Travaux publics et des Transports.

De plus, c'est là le volet dont pourrait bénéficier le plus la région, le gouvernement, comme l'a indiqué le premier ministre dans son discours, soumettra un programme de reboisement et d'amélioration des accès aux ressources forestières, d'assistance de l'embauche d'ouvriers agricoles, de même qu'une extension des traitements agricoles.

M. Lévesque a clairement dit que ce volet du programme était destiné à "soulager les régions périphériques qui sont les plus touchées par cette pénurie d'emplois".

Agriculture

Au niveau de l'agriculture, secteur vital de l'économie de la région, le gouvernement allouera des sommes "d'une importance majeure" au drainage souterrain, et il étendra aux naisseurs de porcs et aux producteurs de pommes de terre le programme de stabilisation des revenus.

Au chapitre de l'industrie laitière, d'autre part, on amorcera "une mise en place progressive de la distribution du lait dans les écoles", alors qu'au niveau du terroir, l'Assemblée nationale sera saisie d'un projet de loi destiné à assurer le zonage et la protection des terres agricoles, afin de mettre un terme à la spéculation et à l'envahissement urbain.

Bédard

"Il est manifeste dans ce discours que le gouvernement veut s'occuper du développement des régions", a estimé le ministre de la Justice et député de Chicoutimi, Marc-André Bédard, lors d'une conférence de presse impromptue, en compagnie des trois autres députés péquistes de la région.

M. Bédard a repris les projets gouvernementaux qui auront, directement ou indirectement, une influence sur la région.

Au sujet des programmes énoncés plus haut, M. Bédard a estimé qu'au chapitre de l'agriculture, c'était le premier geste "précis et clair" qu'un gouvernement se proposait de prendre dans un discours

inaugural, les agriculteurs s'étant fait "bercer d'illusions dans le passé".

Quant au programme spécial de création d'emplois, le ministre de la Justice a laissé entendre qu'on en verrait la concrétisation dans le discours du budget et qu'il ne pouvait, de ce fait en dévoiler précisément la teneur.

Aménagement

Par ailleurs, il s'est attardé sur la réforme prochaine de l'aménagement du territoire, de la fiscalité et de l'administration municipale.

Le gouvernement considère en effet, dans son discours inaugural, les municipalités comme "partenaires à part entière dans l'ensemble administratif québécois", et dans cette perspective, il a l'intention de prévoir des "ressources adéquates" pour que les municipalités assurent les nouveaux pouvoirs et responsabilités dont elles hériteront.

A plus long terme donc, le gouvernement entend procéder à une réforme de la fiscalité municipale. De plus, il soumettra éventuellement une "loi générale d'aménagement qui devra servir de base, non seule-

ment au développement harmonieux du territoire, mais aussi à une relance décisive du développement régional."

"Entre-temps, des jalons importants seront posés avec l'adoption d'une nouvelle loi renouvelée sur l'urbanisme, d'une loi sur les parcs et d'une loi créant des organismes intermunicipaux de transport en commun", précise encore le discours inaugural.

M. Bédard a reconnu que ces réformes pourraient faciliter un regroupement éventuel des municipalités concernées dans le Haut-Saguenay. D'ailleurs, a-t-il souligné, "quand un gouvernement dit qu'il souhaiterait une fusion, il doit avoir la logique de s'impliquer, surtout financièrement".

Quant au développement industriel, le député de Chicoutimi a fait état de l'intention gouvernementale d'encourager sous diverses formes les industries à investir au Québec et à y transformer davantage leurs produits. Cela pourra aller jusqu'à des avantages fiscaux.

Forêt

Le ministre de la Justice a également fait valoir la



Marc-André Bédard à l'Assemblée nationale

nouvelle loi "sur l'allocation de la matière ligneuse, de façon à favoriser l'exploitation rationnelle de nos forêts, qui alimentent principalement notre secteur industriel". Parallèlement, il y aura des efforts pour faciliter l'accès à l'exploitation forestière.

Dans cette optique, a indiqué M. Bédard, il y aura notamment l'aménagement d'une route d'accès pour l'exploitation de l'usine de Saint-Félicien.

Fonds régional

Le ministre a également parlé d'un "fonds régional" de développement dont on aura une idée précise lors de la lecture du budget.

Ce volume d'argent pourra aider, d'une certaine façon à la création de la Société régionale de développement. Sur cette question, incidemment, M. Bédard a indiqué que des rencontres étaient actuellement prévues pour jeter les bases de l'organisme.

Environnement

Au chapitre de l'environnement, le député de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, que la question intéresse particulièrement, a laissé entendre que la Commission régionale de l'Environnement, "qui a déjà existé mais qui n'a jamais réellement fonctionné" pourrait renaître de ses cendres.

Le discours inaugural parle en effet de la mise en place de groupe de citoyens pour s'occuper des dossiers qui touchent l'environnement, et donc la pollution sous toutes ses formes.

M. Brassard a précisé qu'il avait rencontré le président de la moribonde commission, M. Philippe-Auguste Bouchard, et que les démarches se poursuivraient.

Dans le discours

Il y a de bonnes intentions, mais il faut attendre les lois

— Robert Lamontagne

QUEBEC — La plus grande surprise du député de Roberval, M. Robert Lamontagne, relativement au discours inaugural de la session porte sur la question agricole et tout particulièrement l'industrie laitière.

Seul député de l'Opposition dans la région, M. Lamontagne dont le comté est justement caractérisé par cette industrie, a estimé en effet, au cours d'une conférence de presse quelques minutes après la lecture du discours inaugural, que cet aspect de l'agriculture était totalement absent des intentions gouvernementales, si ce n'est au niveau de l'expérience de distribution de lait dans les écoles.

L'autre "grande lacune" décelée par le député de Roberval réside dans le domaine des relations de travail où, estime-t-il, le gouvernement aurait pu, après ses nombreuses critiques lorsqu'il était dans l'opposition, annoncer autre chose qu'un "livre vert, ou blanc" sur les relations de travail.

Economique

Par ailleurs, le député de Roberval s'est dit satisfait des mesures visant à la création d'emplois directs. "Tout ce que pourra faire un gouvernement pour di-

minuer le chômage doit être encouragé", a-t-il indiqué.

Par contre, il soutient que le discours est fortement marqué par des mesures sociales-socialisantes a-t-il renchéri, mais elles correspondent selon lui, au désir de la population.

Il ne voit pas d'autre part comment les programmes annoncés pourraient relancer réellement l'économie régionale, "qui dépend beaucoup du travail saisonnier".

Par contre, plusieurs projets avaient été, selon lui, amorcés par l'ancien gouvernement, alors que l'actuel ne fait que les mettre en place. Par exemple, la prochaine loi sur le zonage agricole, et d'autres mesures sociales.

En somme, M. Lamontagne voit certains points positifs dans le discours inaugural, mais il rappelle que ce ne sont là que des intentions. Il faudra attendre, précise-t-il, la présentation des projets de loi et le budget pour se prononcer définitivement.

Quant aux points négatifs, l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale se propose de les soulever en Chambre dès la semaine prochaine.

Alma dépose un programme d'amélioration de quartier

ALMA — Le Programme d'amélioration de quartier (PAQ), qui est en cours à Alma, entrera prochainement dans une phase de réalisation concrète. Si tout fonctionne comme prévu, des crédits seraient éventuellement débouqués à Québec pour passer aux actes, après avoir compilé des statistiques et dressé des inventaires.

Un rapport d'analyse vient d'être déposé à la Société d'habitation du Québec (SHQ) sur le quartier touché par le programme. Ce quartier, comme on le sait déjà, comprend entre autres l'île Sainte-Anne, où l'on retrouve les résidences les plus vieilles de la ville.

Le document

Le document accepté par le conseil et soumis à la SHQ comprend un inventaire précis de toutes les composantes du quartier: population, bâtiments, logements, équipements communautaires, services publics, caractéristiques du sol et participation de la population.

Cette première phase du programme a été réalisée conjointement par le Service technique de la ville d'Alma et un groupe de travail formé grâce à un projet PIL. Chaque bâtisse a été visitée, et chaque propriétaire questionné. Un coordonnateur administratif, dont la nomination a suscité d'ailleurs un certain remous, a été nommé,

afin d'assurer un lien constant entre la ville et les citoyens concernés. L'équipe d'enquête et le coordonnateur travaillent dans un local situé au sein même du quartier, pour favoriser encore davantage les contacts avec les citoyens, à qui on voudrait donner le plus de place possible dans ce programme, selon le chargé du projet à Ville d'Alma, M. Jean-Claude Lusinchi.

Inventaire général

Le quartier choisi, qui englobe toute l'île Sainte-Anne, et la partie d'Alma comprise entre la rue Price et la Petite-Décharge du nord au sud, et entre la rue Eymard et le chemin de fer de l'est à l'ouest, a été divisé en trois zones. Chacune des zones est représentée distinctement au comité exécutif du Comité de citoyens qui a été formé dans le quartier. Et on se montre satisfait jusqu'à maintenant de l'intérêt manifesté par les résidents du quartier.

Au total, le quartier du PAQ compte 175 propriétaires résidents; 44 propriétaires non résidents; 325 locataires; 1,141 adultes; 504 enfants. La superficie du quartier est de 42,8 acres, et la densité nette est de 38,43 personnes par acre. Le territoire total couvert par le PAQ, y compris les secteurs non habités, est de 95,33 acres, de sorte que la densité brute n'est que de 17,25 personnes à l'acre. On

retrouve 3,2 personnes par ménage, et l'âge moyen de la population est de 35,48 ans. Le revenu moyen serait d'environ \$10,000.00 par famille, et le coût moyen des loyers serait de \$98.00 par mois.

En détails

On note aussi dans le document qu'il y a 241 bâtiments dans le quartier, dont 219 résidentiels, 16 résidentiels et commerciaux, 4 strictement commerciaux, et deux communautaires. A titre d'information, notons qu'il y a dans le quartier une bâtisse de 14 logements, 83 de un logement, 87 de deux logements.

Il y a aussi un cinéma, un hôtel (Canadien et Royal, pour ne pas les nommer), un pavillon des loisirs et une école élémentaire. On y compte aussi 506 logements, et on a appris que la moyenne d'âge des bâtiments est de 40 ans. Parmi les logements, 341 sont en bon état, 134 en état passable, et 32 dans un mauvais état. On a inventorié quatre bâtiments en mauvais état, donc non restaurables, trois dont la restauration serait difficile, tandis que les autres peuvent être retouchés avantageusement. Il faut donc prévoir que quatre bâtiments seront éventuellement démolis.

On retrouve aussi dans le document l'inventaire détaillé des réseaux d'égouts, d'aqueduc, et la voirie du quartier demandent amélioration. On connaît même maintenant combien de pieds de rues il faudrait refaire, combien de bornes à incendie il faudrait ajouter, combien d'entrées d'eau il faudrait changer, bref on connaît le quartier dans ses moindres détails.

On sait aussi ce qui serait souhaitable de faire dans le domaine des loisirs, et quelles constructions conserver pour leur valeur architecturale. Parmi ces constructions,

Marchandise retrouvée

SAINT-FÉLIX-D'OTIS — Les policiers de la Sûreté du Québec Michel Larouche, Robert Tremblay et Yvan Simard ont retrouvé des marchandises pour quelque \$1,000, hier, à la suite d'un vol commis à l'épicerie Philippe Potvin de l'endroit.

Deux individus ont été arrêtés par les policiers en rapport avec le vol de trois scies mécaniques, de même que des bijoux et d'autres marchandises. C'est le troisième vol à survenir à Saint-Félix-

mentionnons la maison construite par Hippolyte Côté avec le bois de la "dalle", il y a 89 ans, et la chapelle construite en 1918 par François Gagné, en l'honneur de sainte Anne.

On note aussi dans le document que la population du quartier a répondu de façon intéressante et intéressée depuis le lancement du programme, comme on l'espérait, et que les citoyens de l'endroit attendent, comme c'est normal, avec impatience, la mise en place du programme de restauration des résidences, phase qui devrait débiter incessamment, et qui doit aider les propriétaires à redonner un nouveau visage à leur résidence et par conséquent à leur quartier. Au total, on pense devoir engager avec Québec des crédits dépassant \$1,5 million.



PLUS VIEILLE MAISON — Depuis l'incendie qui a détruit la maison de Damase Boulanger, premier habitant d'Alma, la "doyenne" des résidences est celle qui fut construite il y a 89 ans par M. Hippolyte Côté, et qui est maintenant propriété de M. Alphonse Côté, de la rue Gagné, sur l'île Sainte-Anne, dans le quartier qui fait

l'objet du programme d'amélioration patronné conjointement par la SHQ et la ville d'Alma. C'est le bois de la célèbre "dalle à billots" d'Alma qui a servi de matériaux pour cette maison, indiquée ici par une flèche sur notre photo.

Société
LA Immobilière LASIBEC Inc.
 courtier
 281, Racine est, (entrée rue Lafontaine)
 Chicoutimi — Tél.: 549-3440

La Mutuelle du Canada 393 est, rue Racine, Chicoutimi.

BOUCHARD, LAROUCHE,
BRASSARD ET GAUTHIER
 AVOCATS
 ME LUCIEN BOUCHARD, ME CLAUDE LAROUCHE,
 ME RAYNALD BRASSARD, ME LAVAL GAUTHIER
 EDIFICE PLACE AUTOGARE,
 393 EST, RACINE, SUITE 305,
 CHICOUTIMI — 545-4580

Michel Tremblay,
C. d'Ass. Ass.
 ASSURANCES GENERALES
 678, Des Saguenéens, Chicoutimi
 Tél.: 549-9983

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Lévesque sera-t-il plus convaincant que Bourassa?

Le discours inaugural prononcé pour la première fois, hier, par le premier ministre, laisse évidemment la population régionale, comme celle de tout le Québec, sur son appétit.

Il contient beaucoup de substance. C'est tout un programme législatif, avec des appels à la raison dans le secteur des relations ouvrières-patronales et la production industrielle, ainsi que des messages très clairs, à ceux qui oeuvrent dans l'enseignement.

Quant aux intentions du gouvernement péquiste, pour stimuler l'économie des régions-ressources comme celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, elles sont précises et fort encourageantes dans le domaine agricole, mais plus nébuleuses dans le secteur manufacturier.

Il faudra attendre néanmoins la présentation du premier budget du nouveau ministre des Finances Jacques Parizeau, et la signature des ententes fédérale-provinciales pour voir de quelle façon se traduiront les efforts du gouvernement, dans le développement des régions éloignées.

Quand j'ai demandé au ministre Marc-André Bédard, lors de la conférence de presse donnée par la députée péquiste régionale, hier soir, pourquoi le discours inaugural ne mentionne pas les projets qui font l'objet de négociations entre les deux paliers de gouvernement, il a tout simplement répondu: "... C'est un fait connu. On sait que le ministre Jacques Lévesque, de l'aménagement du territoire, s'est déjà entretenu avec son homologue Marcel Lessard, et tout semble s'acheminer vers une conclusion heureuse."

Le discours inaugural fait le silence aussi sur le projet de formation des SODEQ (Société de développement économique du Québec) mis de l'avant par l'ancien gouvernement libéral. Le ministre Bédard signale alors la volonté du gouvernement de former une société de développement régional, et une société de développement coopératif (initiative annoncée par le ministre Lise Payette, lors de sa visite à l'assemblée de la Caisse populaire de Chicoutimi, le mois dernier). Dans son discours inaugural, le premier ministre promet d'accorder des avantages fiscaux et des incitations aux entreprises à réinvestir leurs profits au Québec. Voilà qui plaira évidemment à la grande industrie établie chez nous.

Mais le gouvernement n'a pas l'intention d'accorder de privilèges spéciaux aux industriels qui veulent s'établir de préférence dans les régions éloignées des grands centres. Et ce qui m'a étonné particulièrement, c'est la solution préconisée par le nouveau gouvernement pour "soulager les régions périphériques" les plus touchées par la pénurie d'emploi, comme celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean: "... Nous

proposerons des travaux de reboisement et d'amélioration des accès aux ressources forestières, de même qu'une extension des traitements sylvicoles et une assistance à l'embauche d'ouvriers agricoles..."

Le premier ministre René Lévesque ne badinait donc pas lorsqu'il faisait la cour aux électeurs du secteur rural. On peut prévoir une revitalisation des exploitations agricoles au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette politique, accompagnée de mesures visant à stimuler la petite et moyenne entreprise chez nous, et ajoutée aux investissements massifs que mijote d'effectuer la grande entreprise suffiront-ils à nous débarrasser de notre triste championnat du chômage?

Quoi qu'il en soit, la distribution gratuite du lait dans les écoles s'avère sûrement une mesure très populaire. Elle est tout au moins fort logique, quand on se rappelle le déversement de cette denrée si précieuse, dans les égouts de nos municipalités.

Le premier ministre Lévesque a fait appel au bon sens des Québécois en insistant sur la nécessité de se retrancher les manches et d'accroître la "productivité" un mot tabou chez nombre de révolutionnaires de salon.

Il a surtout consacré un chapitre fort lucide au "problème" de l'éducation, en préconisant des ressources accrues à l'enseignement du français, à l'enseignement religieux et à l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Mais il a surtout renouvelé le désir de son gouvernement de procéder à un examen du système de l'éducation afin d'enrayer "une impopularité croissante de l'éducation elle-même", trop coûteuse aux yeux des citoyens qui perçoivent de plus en plus les enseignants comme "les mal-aimés de la société".

M. Lévesque constate qu'un nombre "angoissant d'élèves" ont tout simplement hâte de sortir du système.

"Un discours inaugural préparé par l'ancienne équipe libérale n'aurait pas été différent, m'a fait observer un spécialiste présent à la conférence de presse du premier ministre. C'est dans la réalisation des intentions du nouveau gouvernement qu'il faudra vérifier le véritable changement."

Je partage cette opinion.

Bertrand TREMBLAY

OPINION DES AUTRES

Mme Payette veut démobiliser les femmes

Madame Lise Payette invite instamment le Conseil du statut de la femme à renoncer à son projet de "livre vert" sur la situation des femmes au Québec et à s'engager de préférence dans une réflexion prospective sur la condition féminine dans 10, 15 ou 20 ans, réflexion que personne n'a encore entreprise en Occident et qui, si elle était menée à terme ici même, pourrait avoir une valeur exemplaire pour toutes les sociétés industrielles.

Les arguments invoqués par Mme Payette à l'encontre du projet de "livre vert" sont spéciaux et irrecevables. Le ministre déclare qu'ayant pris connaissance de l'avant-projet de document, la démarche envisagée lui paraît déjà perimée puisqu'un nouveau gouvernement s'est installé à Québec et que "l'on doit tenir pour acquis que les ministres en poste actuellement sont tous particulièrement conscients des changements qui doivent intervenir dans la société québécoise pour donner aux femmes un statut égal".

Mme Payette voudrait qu'on lui dise ce que deviendront les femmes

une fois que les garderies seront implantées, une fois que l'égalité des chances sera assurée, une fois que l'éducation ne sera plus sexiste, une fois que sera vraiment appliqué le principe du salaire égal, une fois résolu le problème du travail à temps partiel chez les femmes, etc.

C'est en somme demander à un organisme de suggérer au gouvernement à quoi pourrait ressembler la société quand seront abolies la discrimination et l'inégalité dont souffre la moitié de cette société à des degrés divers, quand sera réglée la question de la condition féminine.

Mme Payette invoque un autre argument: le programme du Parti québécois prévoit déjà des solutions aux problèmes de la femme. Alors pourquoi perdre son temps et ses énergies à les agiter de nouveau quand il serait tellement plus exaltant d'imaginer ce que deviendra la femme au XXI^e siècle! Nous avons déjà les solutions, dit-elle encore, faites-nous confiance! C'est un langage à peine différent de celui que le Conseil du statut de la femme et bien d'autres mouvements féminins ont entendu durant des décennies. Le ministre oublie que mille et une contraintes interdisent au gouvernement d'adopter le programme du PQ dans sa forme actuelle. Il oublie

que ses collègues du Cabinet, quelles que soient les promesses faites aux femmes dans ce même programme, ne sont guère plus disposés que leurs prédécesseurs à faire droit aux revendications des femmes. Mme Payette oublie encore que, pour mieux soutenir son action auprès du conseil des ministres en faveur de l'égalité des sexes, elle aura toujours besoin de l'appui constant des mouvements.

Les invitations qu'elle adresse au Conseil ressemblent à un appel à la démobilisation.

Par conséquent, il est aussi nécessaire aujourd'hui qu'avant le 15 novembre de préparer le "livre vert" sur la condition féminine au Québec, de n'en négliger aucun chapitre, d'insister sur tous les aspects de l'égalité dans tous les domaines, y compris ceux à l'égard desquels le gouvernement s'est engagé à intervenir.

Un dernier point auquel Mme Payette ne semble pas avoir songé: s'il arrivait que les conclusions et les recommandations du "livre vert" ne coïncident pas avec le programme du PQ? S'il arrivait que les femmes parviennent à proposer d'autres formules, si elles avaient des idées bien à elles, le ministre ne serait-il pas intéressé à les connaître?

Michel Roy, "Le Devoir".

La question des salaires

Chicoutimi s'en tient à sa position



PAROLE AUX LECTEURS

Les Canadiens doivent demeurer unis

J'ai préconisé une grande conférence nationale des citoyens du Canada, afin d'étudier pourquoi l'existence du pays est en jeu, et j'ai soumis dans ce premier écrit des solutions aux problèmes des produits provinciaux, dont ceux de l'agriculture. Mes études, lesquelles seront publiées également dans l'Ouest canadien, sont faites sans parti pris, dans l'impartialité, soit dans le sens contraire des études que le gouvernement a commandées à "l'arsenal de la technocratie pour lui fournir une arme", expression empruntée à M. Bertrand Tremblay, rédacteur en chef du Quotidien, lors de l'étude Pominville commandée par le maire Henri Girard contre Ville de Saguenay.

Aucun professionnel, spécialiste, chercheur digne de ce nom et qui se respecte, ne devrait, à aucun prix, accepter de faire une étude partielle en biaisant les chiffres et les données.

Le gouvernement Lévesque qui, on le sait, n'a pas le mandat de faire l'indépendance, avait l'occasion de le recevoir lors d'un référendum. Après la déclaration de M. René Lévesque, disant: "Quel que soit le résultat des référendums,

l'indépendance du Québec se fera", aucun Canadien ne prendra ces votes au sérieux et de ce fait, M. Lévesque a brûlé les référendums comme moyen d'obtenir ce mandat. MM. René Lévesque et Marc-André Bédard ont des comportements étranges quant aux référendums. Ici, au Saguenay, une loi décrétait la fusion de Jonquières-Chicoutimi pour former Ville de Saguenay, en 1978.

Le ministre Bédard déclare incorrect que les citoyens soient forcés à s'unir par une loi, et il dit qu'il leur donnera l'occasion de se prononcer lors d'un référendum. Comme M. Lévesque, M. Bédard ne s'engage pas, sans le dire toutefois, à respecter le résultat du référendum. Il semblerait que le gouvernement Lévesque se sert du référendum quand cela lui plaît, et n'en accepte pas nécessairement les résultats.

Le gouvernement Lévesque triche quand il prétend qu'un Canada tronçonné en deux survivra. Les E.-U. survivraient-ils, coupés en deux par une accession des Etats du centre à l'indépendance? Lorsque M. Lévesque, à la défense de sa thèse indépendantiste, a rappelé aux New-Yorkais les propos de ceux qui

amenèrent les E.-U. à se séparer de l'Angleterre, ses auditeurs ont dû avoir quelques frissons dans le dos au souvenir de cette autre tentative de séparation dans ce même pays, cette guerre entre les Etats du Sud et du Nord, soldée cette fois par des milliers de morts et de blessés, et des dégâts incalculables.

L'opinion exprimée par divers politiciens, dont M. Pierre Elliott Trudeau, de tenir en vitesse ce référendum, est mauvaise. Une décision d'une telle importance, aux si graves conséquences, dont dépendra la survie du Canada, ne doit pas être prise de façon précipitée. L'indépendance ne doit pas non plus servir de cheval de bataille dans des élections partielles ou générales, ni au Québec, ni au Canada, élections où pèseront les relets de race, de langue, de sentiments, de différentes couleurs politiques, d'études partiales, et au Québec les influences d'une bourgeoisie minoritaire pour qui le nationalisme est une mine d'or. L'avenir du pays est également trop important pour servir de jouet dans des référendums.

Quand on sait que Winston Churchill, un chef d'Etat prestigieux, préconisait de ne former qu'un

peuple de l'Angleterre et la France, il doit y avoir des chances sérieuses que nos deux peuples déjà unis dans le Canada, et sans la Manche pour nous séparer, puissent continuer d'y vivre et d'y prospérer. Aussi, jamais les Canadiens ne prendront de moyen plus sage que d'enlever aux politiciens une telle étude pour la confier à une grande conférence nationale des citoyens d'un océan à l'autre.

Jean Gagnon,
rue Piché,
Valin, Chicoutimi.
Le 2 mars 1977.

Parviendra-t-on encore à nous diviser?

On tape du pied, on s'arrache les cheveux, on crie au scandale à Ottawa, depuis la dernière élection provinciale au Québec, parce que le gouvernement fédéral réalise, avec une stupeur mêlée de rage, que la possibilité de la réalisation du rêve séparatiste lui retire son principal atout dans le domaine du commerce international.

La politique du gouvernement fédéral, en ce qui concerne les affaires sur le plan international, a presque toujours suivi le même scénario pourri et comme le genre de commerce que les pays doivent pratiquer est le troc, alors le seul argument valable dans ce milieu, y est l'échange des valeurs réelles, un peu à la manière de ces jeunes que nous voyons s'échanger des choses dans toutes les cours d'écoles.

Cette mauvaise habitude qui a conduit l'économie québécoise au désespoir, a poussé la province vers un état de sous-emploi dont il semble improbable que l'actuel fédéralisme puisse l'en sortir.

Ce haut niveau de chômage chez nous n'est pas un quelconque accident de parcours, de nature locale ou relatif aux politiques provinciales, mais c'est bel et bien l'expression même de cette terrible tare que nous trainons, comme collée à la peau, depuis que le fédéralisme canadien s'exprime dans la réalité et qui ne nous a jamais donné le droit d'aller y défendre no-

tre marché égalitairement; la conséquence de cet état de choses fut la destruction presque systématique de notre industrie du textile, d'abord, et plus récemment encore, celle de la vente des produits laitiers qui n'ont pas trop embêté le gouvernement central, lorsque le temps est venu pour nos dirigeants fédéraux de laisser tomber d'immenses parties de l'industrie québécoise pour trouver facilement preneurs au marché du blé des provinces de l'Ouest sur les marchés internationaux.

L'une des pires conséquences d'être ainsi gouvernés par des puissances étrangères, réside dans les accords commerciaux que les pays concluent entre eux. N'étant presque pas représentés à Ottawa, nous sommes condamnés à servir d'argument dans tous les marchés de dupe que le Canada doit conclure avec ses partenaires économiques.

Les discours philosophiques vides de sens relatifs à l'unité canadienne veulent encore une fois nous créer des problèmes de peccadilles pour mieux nous faire oublier l'anomalie existante relativement au fait qu'une province riche en substance comme le Québec puisse se retrouver appauvrie dans un pays aux immenses ressources.

Le Québec et les Québécois luttent actuellement pour la reconquête de pouvoirs qui n'auraient jamais dû faire l'objet de contro-

verses. On a toujours réussi à nous diviser par le passé à ce sujet. La seule question qui se pose actuellement, est de savoir si on va toujours réussir à y parvenir

aussi facilement.
Gilles Girard,
46, Portage-des-Roches,
Latterrière,
Chicoutimi, Québec.
Le 28 février.

Nos lecteurs ont l'âme poétique

Je lis tous les jours votre tribune libre qui nous donne la chance de nous exprimer. Si vous avez un petit espace de libre, je vous envoie ma colonne poétique.

A mon ami,

Chaque soir lorsque les nuages ont quitté
L'azur, je reçois la visite d'un ami,
Qui, pour quelques instants sera à mes côtés
Dans l'espace réduit où je suis admi.
Et là, avec sa douceur, il vient réchauffer,
Durant ce court moment, ma vie cellulaire.
Je suis du regard sa pâleur se promener
Furtivement, tout en traversant le verre.
Sur son passage, tout s'anime en couleur
Et en vie, l'ombre naît et toujours elle meurt
Alors qu'au loin brillent ses dernières lueurs.
Quelques minutes lui suffisent pour qu'au loin
Son or sombre dans le paysage du soir,
Toi mon ami fidèle, je t'attends demain!

Aventure décevante

Qu'une vie un peu vaine
Des mains affreusement vides,
Vides de ne pas avoir senti
Beauté et joie plutôt que de vain
Si souvent mes yeux ont été leurrés
Attirés par les villes du désir
Reconnu par l'aventure, le délire,
Resentis mais vite oubliés.
Etant à la recherche du bonheur
Dans un monde de joie éphémère
J'étais au bord de la misère
Penché vers l'atrocité de l'inatteignable
Mes yeux voulaient voir beauté
Voies insaisissables et vaines, partez!
Je n'ai eu qu'à lever les yeux à nouveau
Ils se sont écroulés les faux châteaux.

Gérald Gallant
C.P. 80
Cowansville
Le 21 février.

Les femmes doivent exercer le pouvoir de la solidarité

par Christiane Laforge

JONQUIERE — "En attendant d'être au pouvoir, la solidarité sera le meilleur pouvoir des femmes". Présidente de la Fédération des Femmes du Québec (représentant 50,000 femmes), Ghyslaine Patry-Buisson rencontrait les femmes de la région, hier soir, afin d'amorcer avec elles un dialogue sur l'importance de l'engagement féminin.

"Il faut sortir les problèmes des femmes des mouvements féminins", dit-elle. Il faut obliger la société à écouter ce qu'a à dire la moitié de la population québécoise et à mettre des structures en place pour répondre à son attente.

Considérant la FFO comme un mouvement féministe réformiste, Ghyslaine Patry-Buisson, si elle croit aux idées, croit davantage à l'action, ainsi qu'à la force de la solidarité.

"La solidarité n'est pas d'être toujours d'accord avec toutes les décisions de la majorité, mais de rester présente là où les femmes agissent, de respecter la voix de la majorité sans renoncer à la lutte. Le grand défi de la FFO est justement de réunir de multiples organismes féminins, différents dans leurs objectifs et leur philosophie, mais tous voulant une évolution sociale.

Pour Madame Buisson, c'est de cela qu'il s'agit. Elle dira même révolution, car changer la condition de la femme c'est changer toute la condition humaine. C'est transformer les relations familiales de façon à ce que chacun soit respecté dans son intégrité, dans son autonomie. Actuellement toutes les femmes se heurtent à des problèmes de responsabilités familiales.

Problèmes qui seront largement étudiés à l'occasion de cette année, alors que la grande priorité de la FFO était de s'interroger sur l'engagement politique de la femme.

Terminant un troisième mandat à la présidence de la fédération dont elle est membre depuis cinq ans, Ghyslaine Patry-Buisson a décidé de concrétiser son désir de regroupement, en allant elle-même à la rencontre des femmes des régions éloignées.

Leur expliquer ce qu'est réellement le mouvement, identifier les problèmes régionaux, voir les moyens d'actions pouvant être appliqués, autant d'objectifs à poursuivre au cours de son séjour, qui se terminera ce soir par une rencontre avec les représentantes de mouvements féminins.

Sa propre expérience au sein de la FFO l'a convaincue de l'importance de continuer la lutte pour que soient reconnus des droits égaux aux femmes.

Bien qu'un mouvement démontre que tous les milieux s'éveillent enfin à cette réalité, il importe de ne pas cesser la lutte avant une victoire totale. La présidente est cependant optimiste. Après le ralentissement qui a succédé à l'Année internationale de la femme, l'éveil se fait un peu partout, dans les milieux universitaires et industriels, notamment, alors que des comités et des budgets sont consacrés à l'étude de la situation de la femme. On pourra croire qu'approche le jour où nos politiciens ne prétendent plus avoir parlé des problèmes des femmes en ne parlant que d'allocations familiales et de soins dentaires aux enfants (réponse d'un candidat aux dernières élections à qui l'on reprochait son silence sur les femmes).

Le féminisme est de travailler pour les revendications des droits de la femme. Madame Buisson reconnaît l'importance de toutes qu'elles soient radicales, réformistes, tempérées et souhaite unir toutes ces énergies pour, victoire après victoire, accéder finalement à une société juste.

Deux verdicts de mort sans responsabilité criminelle

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le coroner Stanislas Déry a rendu un verdict de mort violente sans responsabilité criminelle, à la suite de l'enquête sur le décès de M. Claude Dufour, survenu le 1er décembre 1976, à Arvida, résultant d'un accident de travail de même que dans le cas du décès de Roger Gauthier, à la suite d'un accident de travail survenu le 9 octobre 1976, à Chicoutimi-Nord.

Dans le jugement sur le décès de Claude Dufour, survenu alors qu'il employait de l'entrepreneur-briquetier Benoit Pineault, sur un chantier de l'Alcan, à l'usine d'Arvida, le coroner Stanislas Déry rappelle les faits, précisant qu'au moment de l'accident, on s'affairait à installer un échafaudage à la hauteur de la couverture de l'édifice, située à environ 85 pieds du sol.

"La preuve, dit le coroner Déry, a aussi révélé que, à plusieurs occasions, et plus spécialement le matin de l'accident, le contremaître Guy Nepton avait réitéré à la victime la nécessité d'être très prudent."

Le coroner du ministère de la Justice rappelle que quelques minutes avant l'accident, Claude Dufour et un compagnon de travail, tous deux debout sur le plancher de l'échafaudage, étaient à compléter l'installation de l'échafaudage et que Claude Dufour avait pris la précaution de "snapper" sa ceinture de sécurité à un câble.

Quelques minutes plus tard, Dufour a fait une chute mortelle en bas de l'échafaudage, son compagnon de travail se disant incapable d'expliquer ce qui est arrivé. La preuve a révélé que, au moment de sa chute, il portait sa ceinture de sécurité. Les témoins ont aussi établi que la corde n'a pas cédé,

d'où la conclusion du coroner que, au moment de sa chute, Claude Dufour avait, pour des raisons incompréhensibles, momentanément "désnappé" sa ceinture de sécurité du câble.

L'enquête n'a révélé aucune déféction dans l'équipement fourni par l'employeur, ni dans l'échafaudage, ni dans la corde, ni dans la ceinture de sécurité.

"Par ailleurs, dit le coroner, dans son jugement, il ne semble pas présomptueux de conclure que Claude Dufour, s'il avait utilisé l'équipement sécuritaire (câble et ceinture de sécurité) mis à sa disposition, par son employeur, n'aurait pas subi l'accident qui lui a coûté la vie et dont il a été l'artisan."

Impudence grave

Dans la décision du coroner Stanislas Déry, à la suite du décès de Roger Gauthier et du jeune Michel Fleury, lors du "renchaussage" du solage d'un entrepôt, propriété de M. René Gauthier, père de Roger, il a été établi que c'est M. Gauthier lui-même qui surveillait les travaux.

Le solage en béton avait été "coulé" à l'heure du dîner deux jours plus tôt, soit le 7 octobre 1976 et que dès le lendemain, M. René Gauthier avait lui-même commencé à "déformer" ce solage.

"C'est donc après 48 heures de "séchage" que M. René Gauthier "renchaussait" son solage, opération pour le moins téméraire et dangereuse si l'on tient compte du fait que, à cette période de

l'année, le froid prolonge sensiblement le temps requis pour le "séchage" et le "durcissement" d'un solage", souligne le coroner.

Egalement, il a été mis en preuve que quand l'opération "renchaussage" a débuté, c'est M. René Gauthier lui-même qui a insisté pour que le préposé de Tremblay procède d'abord au "renchaussage" de l'extérieur pour ensuite faire la même chose à l'intérieur du solage. Tremblay avait suggéré que le "renchaussage" se fasse à l'intérieur et à l'extérieur en même temps.

Le préposé à la conduite d'un petit bélier mécanique venait de terminer le "renchaussage" de la façade avant de l'édifice lorsque le solage céda vers l'intérieur sur une longueur de 20 à 25 pieds. En tombant vers l'intérieur, le solage écrasa à mort Roger Gauthier et Michel Fleury.

"Il ressort de la preuve, souligne le coroner Déry, qu'en procédant de la sorte, l'entrepreneur René Gauthier a commis une impudence grave qui a coûté la vie à son fils Roger Gauthier et au jeune Michel Fleury."

Aucun des éléments ne permet au coroner de trouver une responsabilité criminelle contre qui que ce soit et le verdict est donc que Roger Gauthier est décédé de mort violente accidentelle sans responsabilité contre qui que ce soit.

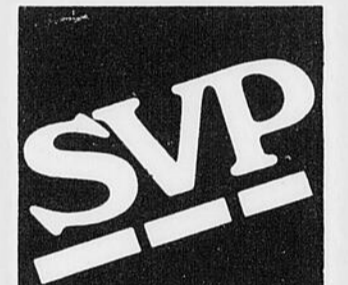
Situation troublante

Le coroner Déry mentionne que la preuve a révélé une situation assez troublante sur l'observance

des lois et règlements régissant la construction et l'opération de machinerie lourde, d'abord dans la région de Chicoutimi et plus spécialement chez René Gauthier et Joseph-Marie Tremblay, puisqu'il semble que ces deux entrepreneurs opéraient sans avoir au préalable obtenu les permis requis, soit du ministère du Travail, soit de l'Office de la construction du Québec.

"Ces deux personnages sont même venus admettre qu'ils ignoraient l'existence même de tels lois et règlements qu'ils n'ont évidemment jamais lus. Nous recommandons donc au ministère du Travail et à l'Office de la construction du Québec de considérer l'opportunité d'intenter, contre ces deux entrepreneurs, les procédures légales appropriées pour rappeler aux autres entrepreneurs l'obligation d'observer la loi et les règlements."

Le coroner Déry déplore, de plus, que dans la région de Chicoutimi comme partout ailleurs dans le Québec, le ministère du Travail et l'Office de la construction n'aient pas à leur disposition le personnel suffisant et adéquat qui leur permettrait de surveiller l'observance des lois et règlements régissant la construction.



Pénurie de logements dans le secteur de Dolbeau-Mistassini

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — "Il faudrait construire quelque 80 logements dans le secteur Dolbeau-Mistassini pour répondre seulement à un besoin immédiat tout en donnant à l'éventuel locataire un choix de logements qui est presque inexistant aujourd'hui."

Telle est la conclusion d'une étude sur l'habitation dans les villes de Dolbeau et Mistassini préparée conjointement par M. Jean-Yves Hébert, directeur général de la Caisse d'entraide économique Dolbeau-Mistassini, et M. René Thivierge, commissaire adjoint de promotions industrielles du secteur de Dolbeau.

Comme le soulignait le vice-président de la Caisse d'entraide, M. Jean-Paul Pagé, ce document demande par son organisme fait suite à leurs perspectives d'investissement et de collaboration aux entrepreneurs de construction domiciliaire, mentionnant que la Caisse d'entraide avait des ressources humaines et des capitaux disponibles pour solutionner leurs aspirations.

M. Pagé devait ajouter que cette étude permettra une plus grande sensibilisation aux entreprises privées à souscrire avec la Caisse d'entraide dans des projets nécessaires et profitables pour l'essor économique du secteur.

Selon le rapport présenté à la presse, la construction d'unités de logements a connu depuis six ans une progression régulière dans le secteur Dolbeau-Mistassini, où l'on se retrouve quand même avec un taux de disponibilité de logements de 0.3 pour cent, alors que le taux normal devrait se situer à 4 pour cent.

C'est ce qui a amené les auteurs du document à proposer cette construction de 80 logements, alors que le prix de location pourrait se situer à environ \$200 par mois. "En 1977, a-t-on indiqué dans le rapport, la moyenne des salaires est supérieure à \$200 par semaine et le problème ne semble pas se poser dans le secteur de Dolbeau-Mistassini."

MM. Thivierge et Hébert ont fait ressortir que l'augmentation des taxes que l'on a dû imposer aux contribuables aura peut-être comme effet de ralentir ou de retarder quelque peu la construction unifamiliale. Soulignant également le coût prohibitif pour les municipalités de doter les terrains des services publics, les auteurs du rapport favorisent donc la construction de maisons à logements multiples plutôt

que celle des maisons unifamiliales, s'approchant ainsi de cette orientation possible du gouvernement pour les prochaines années.

Le document fait également état de la construction du complexe Donohue à Saint-Félicien qui emploiera environ 1,000 personnes lorsqu'il sera en

pleine opération en 1979, et l'on estime qu'il sera possible d'accueillir une partie des travailleurs provenant de l'extérieur et voulant s'établir dans la région.

Les auteurs signalent que selon le Commissariat industriel de Saint-Félicien, dès juillet prochain, environ 1,000 personnes vont travailler sur le chantier de

construction et une partie de cette main-d'oeuvre devra obligatoirement se trouver à se loger à l'extérieur de Saint-Félicien. Ils se demandent donc si l'on ne serait pas en mesure d'accueillir cette clientèle qui n'aura qu'à parcourir une distance de 20 milles pour se rendre à son lieu de travail.

50%

DE RABAIS SUR LA CONFECTION POUR DRAPERIES FAITES SUR MESURES

Modèles pour plafonds, deux poutres ou en pente et cantonnières de fantasia sont non inclus.

AUBAINES SUR TISSUS

36" denim

Le tissu le plus résistant pour jeans et vestes. Maintenant à un prix incroyable. Régulier: \$2.99

SPECIAL: **1.99** la verge



60" gabardine

100% POLYESTER. Le choix idéal pour robes et jupes, dans un vaste choix de coloris en vogue. Régulier: \$5.99

SPECIAL: **3.99** la verge

60" polyester

ENTRECROISES. Un assortiment de polyester de qualité dans un choix de couleurs printanières. Régulier: \$4.99

SPECIAL: **2.99** la verge

60" ratine

DE VELOURS. Idéale pour caftans et vêtements de plage. Dans un choix énorme de couleurs à coordonner. Régulier: \$8.99

SPECIAL: **6.99** la verge

NOUS SOMMES LES PLUS GRANDS DETAILLANTS DE TISSUS ET DRAPERIES AU QUEBEC.

PRINCESSE

Place du Royaume 1, boul. Talbot, 549-1632

boiteau lumineux

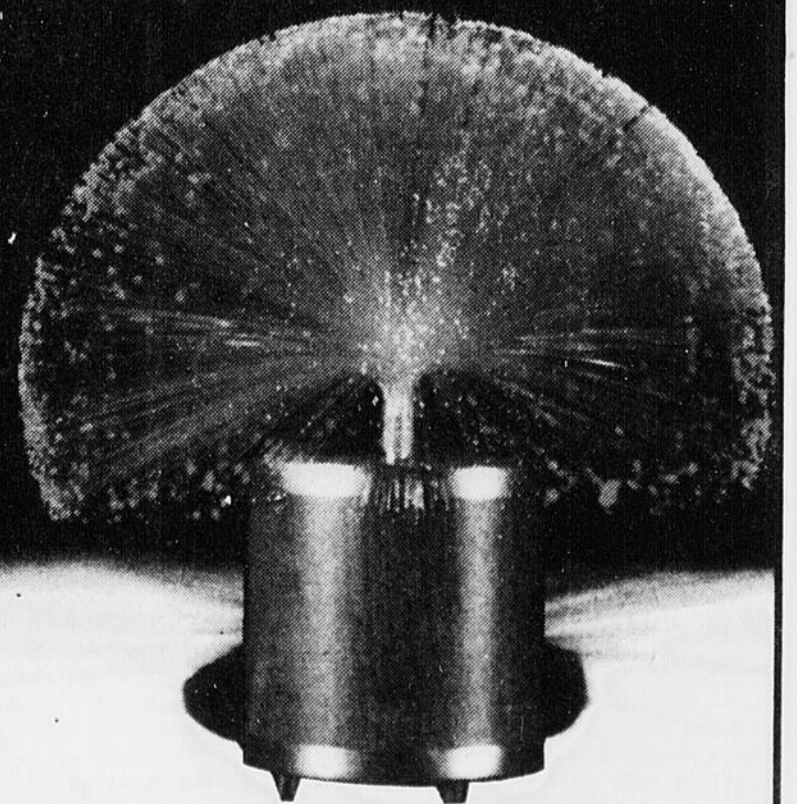
présente la magie visuelle des lampes aux milles reflets

Lampe Moderne - 44388 Plus de 10 000 fibres transportant la lumière dans un monde de magie visuelle, rond vivant, reflet coloré d'un arc-en-ciel par une exquise cascade de couleurs changeantes aux mille reflets. Égayez votre maison en utilisant cette lampe très décorative dans la salle familiale, le salon, la salle de télévision, devant une porte-palette, etc. Ou chez Boiteau Luminaire la lumière est toujours plus belle et plus radieuse que dans les rêves.

SPECIAL BOITEAU

Prix rég.: \$98.95

\$76.90



boiteau lumineux / un choix éblouissant
PLACE DU ROYAUME

Ouvert de 9.00 A.M. à 5.30 P.M. du lundi au mercredi, de 9.00 A.M. à 9.00 P.M. le jeudi et le vendredi et de 9.00 A.M. à 5.00 P.M. le samedi.

AU PALAIS DE JUSTICE

Condamnation contre la Fabrique de St-Alexis

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge Ovide Lafflamme, de la Cour supérieure, vient de condamner la Fabrique Saint-Alexis de Grande-Baie, à payer à Mme Fernand Savard, un montant de \$2,815.

Mme Savard avait fait une chute dans l'après-midi du 29 décembre 1973, sur le terrain de l'église, en se rendant à un service funèbre.

Me Gerald Aubin, avocat de Mme Savard avait plaidé que la Fabrique avait manqué à son obligation d'un entretien convenable au moment où la défenderesse savait qu'un grand nombre de paroissiens devaient se rendre à un service funèbre, dans l'après-midi en question.

Le juge Lafflamme a soutenu que la Fabrique ne pouvait invoquer ni l'absence du temps nécessaire ni non plus les conditions climatiques difficiles qui auraient pu l'excuser.

Mme Savard s'est fracturée la jambe gauche près de la cheville.

En outre, la preuve a démontré qu'il n'y avait ni sable, ni sel, nulle part sur le terrain.

La violence doit être mise en échec

CHICOUTIMI — "Il faut que les tribunaux démontrent que dans le règne de violence que l'on vit, par leurs sentences, que les jeunes gens ne peuvent, à force des bras ou des armes, semer la terreur."

Le juge Lucien Tremblay n'a pas caché son inquiétude, hier, devant le fléau de la violence, non seulement dans la région, mais dans tout le Québec, au moment où il condamnait à neuf mois de prison, un jeune homme de Saint-Honoré, qui a volé un montant de \$160 de M. Michel Beaudin, en employant la violence.

L'ancien procureur de la Couronne n'a pas caché qu'il était loin de croire Tremblay qui avait déclaré aux officiers de probation qu'il attendait sagement dans son automobile.

"Je ne vous crois pas du tout", a dit le juge Tremblay. Vous vous donnez le beau rôle mais vous oubliez que vous avez conduit votre automobile et que vous avez partagé l'argent avec vos amis."

Le juge Tremblay a paru surpris lorsque l'avocat Me André Truchon a réclamé une sentence sans aucune punition carcérale contre le prévenu.

"Ce que je trouve curieux, c'est que vous avez commis ce vol qualifié alors que vous étiez dans l'obligation de respecter une ordonnance de probation de 12 mois. Vous n'avez pas compris qu'à ce moment-là, vous aviez eu votre chance. Je dois vous donner une leçon, qui j'espère vous fera réfléchir."

"Si vous êtes un individu influençable, j'ose espérer que le milieu carcéral vous influencera dans le bon sens de façon à vous décourager de revenir devant nous."

14 jours de prison

Un automobiliste de Chicoutimi a été condamné, hier, à 14 jours de prison, après qu'il eut admis sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit en boisson.

Me Claude Gagnon, procureur-chef de la Couronne, avait donné l'avis de deuxième offense; ce qui obligeait le juge Tremblay à donner une sentence minimum de 14 jours de prison à l'individu.

Me Louis-Charles Fournier, qui représentait le prévenu, a toutefois obtenu pour son client que la sentence soit purgée au cours des sept prochains fins de semaine, du fait que l'automobiliste travaillait pendant la semaine comme plombier à son compte.

"Je vous fais confiance"

On ne peut dire qu'un individu de Jonquière n'a pas "allumé ses lumières" comme on le dit dans le jargon populaire.

L'individu venait de reconnaître sa culpabilité à l'accusation de voies de faits sur son épouse de droit commun, lorsque le juge Tremblay lui fit remarquer qu'il pouvait le relever de son plaidoyer de culpabilité puisque les plaintes avaient été portées au moment où il était procureur de la Couronne.

Le prévenu refusa, affirmant devant le juge: "Je vous fais confiance et je voulais vous dire que je suis très heureux que vous ayez été nommé et je vous en félicite."

Devant une telle réponse, le juge Tremblay le condamna à une amende de \$25.

Culpabilité

Un individu de Jonquière, Fernand Boulanger, a été reconnu coupable et condamné à une amende de \$300 sous l'accusation d'avoir été reconduire des pêcheurs en avion sur un lac sans avoir de permis à cet effet.

Le juge Tremblay avait entendu la cause, il y a un mois, et dans un jugement écrit, il a donné raison à Me Jean Dauphinais.

Cependant, le juge Tremblay n'a pas caché qu'il aurait donné une amende plus sévère, n'eût été que Me Dauphinais, représentant du ministère fédéral des Transports, ne réclame que cette amende.

Le juge Tremblay a signalé qu'il était obligatoire que le ministère protège le public en général contre ceux qui font du transport aérien sans permis.

Sentence concurrente

Michel Foucher, un individu de Montréal, a écopé hier matin, de trois mois de prison, après avoir admis sa culpabilité, à l'accusation d'avoir volé une automobile Vega, 1974, propriété de M. Pierre Ouellet, de Chicoutimi Drive Yourself.

Me Fournier a expliqué que le prévenu avait écopé de deux années de pénitencier à Montréal, lorsqu'il avait décidé de faire un grand ménage dans ses dossiers et qu'il avait cru à ce moment-là que la plainte de vol qui lui était reprochée à Chicoutimi était incluse dans tous les dossiers regroupés à Montréal.

En plus Foucher a mentionné qu'il quittait le pénitencier sous une libération conditionnelle le 17 mai et qu'une sentence consecutive de prison lui aurait fait perdre ce droit.

Le juge Tremblay a donné la chance au coureur et ne l'a condamné qu'à une sentence concurrente de trois mois de prison.

Trois mois de prison

"Lorsqu'on est père de famille de trois enfants, on a le sens des responsabilités et je vais vous aider à l'obtenir en vous condamnant à trois mois de prison", a déclaré, hier matin, le juge Tremblay au moment où un individu de l'Anse-Saint-Jean admettait avoir commis deux vols par effraction, dont l'un à l'école polyvalente Louis-Frèchette et au Club Trans-Montagne, y volant aux deux endroits quelque \$300 de marchandises.

Le père de famille a expliqué qu'il avait trois enfants, forestier de son métier, et que s'il avait commis ces vols, c'était pour acheter des cadeaux à ses enfants dans le temps des Fêtes, n'ayant pas de travail à ce moment-là.

Toutefois, le juge Tremblay n'accepta pas cette explication et il imposa une peine de trois mois au prévenu.

AUBAINES FOYER

Jeudi, vendredi, samedi, 10, 11, 12 mars

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

De beaux tissus à coudre économiquement.
Nous les offrons maintenant à prix spéciaux !

Grands rabais !



ACHAT SPÉCIAL
QUANTITÉS LIMITÉES
PAS DE PARTIE REMISE

Tricot crêpé de polyester

SE COMPARE À 1.97

1.44 LA VERGE

Tissus de tricot crêpé de polyester pur, de 60" de largeur, lavables à la machine et de peu d'entretien, en quantité de tons unis et de motifs teints dans le fil. Superbes pour pantalons, robes, ensembles de printemps !

Coton plissé imprimé

SE COMPARE À 1.39 77¢ LA VERGE

Ces beaux tissus imprimés en coton pur plissé, de 35"/36" de largeur, se prêtent magnifiquement à la confection de blouses, tuniques et vêtements pour enfants ! Ils se lavent et séchent à la machine, ça va de soi. Choix de motifs et de coloris.

Popeline infroissable

SE COMPARE À 1.49 1.17 LA VERGE

Épargnez sur le prix courant de cette popeline à repassage permanent, faite de polyester et coton (65%-35%), et idéale pour la couture des vêtements d'été de tous genres ! Choix de dessins et de couleurs, 45" de largeur.

ACHAT SPÉCIAL
QUANTITÉS LIMITÉES
PAS DE PARTIE REMISE

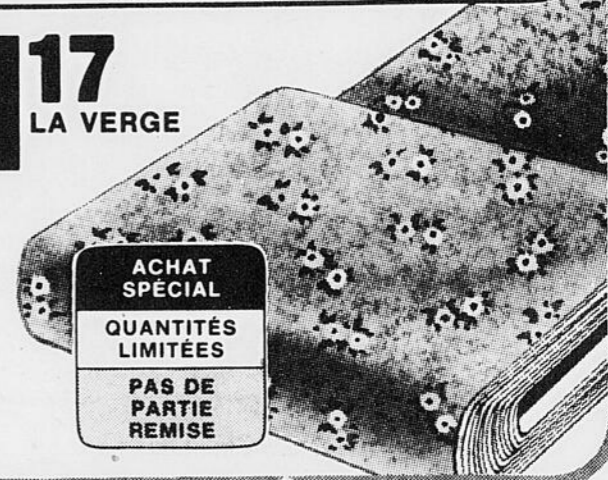


Tissus séchant en suspension

1.17 LA VERGE

Choisissez parmi un vaste assortiment de tissus de printemps de 60" et 45" de largeur, qui se lavent à la machine et séchent en suspension. Les derniers coloris mode ! Idéals pour blouses, robes, chemisiers et vêtements d'intérieur !

ACHAT SPÉCIAL
QUANTITÉS LIMITÉES
PAS DE PARTIE REMISE



Épargnez \$15 sur chacune !

Encoignure ou étagère

39.94 CH.

Meubles d'appoint pratiques aisément assemblables, à face noyer lustré et pieds en bois dur tourné ! Au choix: encoignure à 5 rayons mesurant 55" de haut, x 16" de largeur; ou étagère à 3 rayons de 29" de haut, x 48" de long, x 16" de larg. Livrées avec notice.



ÉPARGNEZ JUSQU'À \$12.94

Bricolage agréable !

Coffre-banc en pin

Modèle d'apparence superbe en pin nouveau séché au four, livré en pièces taillées avec tous les matériaux nécessaires y compris la colle. 23" de haut, x 34" de larg. x 16" de prof.

19.94 CH.

Prête à finir !

Commode double à 6 tiroirs

Construction en planche et contreplaqué: plateau et côtés en bouleau, face des tiroirs en peuplier blanc, prête à peindre ou teindre. Livrée avec boutons de tiroirs. 29" de haut, x 50" de larg. x 16" de prof.

46.94

Zellers

PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI



FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



LES COQUELUCHES

A l'occasion de la 500^e émission des Coqueluches, aujourd'hui, les habitués de cette populaire émission pourront voir les personnalités, qui, depuis le début de cette émission, ont fait l'histoire des Coqueluches et on relatera les faits cocasses qui ont marqué l'émission. C'est ainsi que les trois ravisseurs des Coqueluches, durant le Carnaval-Souvenir, ont été invités à l'émission qui passe sur les ondes de Radio-Canada de 12h30 à 13h30. René Bergeron, Pierre Fillion et Carol Boudreault, les trois ravisseurs en question, tous trois membres du conseil d'administration du Carnaval étudiant au sein de la Corporation du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, devaient quitter Chicoutimi, ce matin, par avion, pour participer à cette émission qui devrait être mémorable. On voit ici les Coqueluches en compagnie de l'épouse du peintre Arthur Villeneuve.



MISS ADOLESCENCE

Nancy-Jane Newburn, 15 ans, de Copper Cliff, Ontario, a été élue Miss Teen Canada 1977. Faisant partie des 29 finalistes participant lundi au défilé, télévisé dans tout le pays, l'étudiante de 10^e année représentait Sudbury. Les trois finalistes étaient Lyne Benoit, âgée de 17 ans, de Sherbrooke, Québec, Darcia Bains, 17 ans, également, de Victoria, et Louise-Marie Douzich, 16 ans d'Edmonton. Mlle Newburn veut devenir pharmacienne. Mlle Benoit, étudiante de 12^{ème} année, veut suivre plus tard des cours de droit. Elle représentait Sherbrooke.

PAPERASSE

Le président Jimmy Carter s'est plaint récemment aux membres du gouvernement et à ses principaux collaborateurs d'être noyé sous la paperasse.

Il a précisé que, durant une semaine, il avait reçu 125 aide-mémoire sans compter divers documents sur la sécurité nationale, soit au total quelque 800 pages qu'il était supposé lire en une journée et demie...

"Quand je suis noyé dans la paperasse, je ne puis vous donner autre chose à faire", a-t-il dit à ses plus proches collaborateurs, avant d'ajouter en riant, que c'est peut-être bien la raison pour laquelle ils le submergent ainsi de documents...

VOS DROITS

Automobile

Avez-vous décidé d'acheter une auto usagée? Pensez-y avant de signer un contrat pour ne pas regretter votre achat. Magasinez et comparez avant d'acheter.

Essayez l'auto sur la route et faites-la inspecter par votre garagiste. Si le vendeur ne veut pas, méfiez-vous c'est peut-être ce qu'on appelle un "citron". N'oubliez pas que la loi ne vous protège pas pour les défauts apparents que vous pouvez constater par un examen normal.

Lisez le contrat et tentez d'obtenir la meilleure garantie écrite possible avant de signer. Essayez de payer l'auto comptant. Si vous devez emprunter, vérifiez toujours combien vous paierez d'intérêt. Il est souvent plus avantageux de faire un emprunt personnel auprès d'une caisse populaire que d'obtenir un financement du vendeur d'automobiles.

Si vous achetez une auto usagée d'un particulier, vérifiez si l'auto est entièrement payée et si elle appartient vraiment au vendeur et non pas à une compagnie de finance. Si c'était le cas, n'achetez pas avant de vous assurer que cette compagnie a été entièrement payée par votre vendeur.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure expliquant la Loi de l'aide juridique, et celle contenant les textes de "La Minute juridique", en écrivant au:

Service de l'information,
Commission des services juridiques,
2, Complexe Desjardins,
Tour de l'Est — 1404, C.P. 123,
Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

DECLARATION DES REVENUS

Chaque année, l'arrivée du printemps signifie aussi pour les contribuables québécois, le temps de régler leurs comptes avec l'Etat.

Afin de les aider à accomplir cette tâche qui pour plusieurs s'avère lourde et fort complexe, l'émission "Cher Eugène" présentée sur les ondes de Radio-Québec, vendredi, le 25 mars 1977, à 22h00, aura pour objet "La déclaration des revenus pour l'année 1976".

Au cours de cette émission, Lise Lebel recevra M. Guy Carrier, responsable du service de renseignements au ministère du Revenu, qui donnera diverses informations et conseils pratiques pour aider les

CHOLESTEROL

NEW YORK (AP) — Une équipe internationale de médecins (Canada, Etats-Unis, et Finlande) a mis au point un nouveau médicament qui permet d'abaisser le taux de cholestérol, substance dont la présence excessive dans le sang provoque des troubles cardiaques. Le nouveau médicament baptisé "probuco" est actuellement utilisé dans le cadre d'expériences destinées à établir si la diminution du cholestérol par la voie médicamenteuse permet d'éviter des crises cardiaques. Le médicament dont la vente a reçu l'approbation de l'Administration américaine des aliments et produits pharmaceutiques (FDA) a été mis au point après 12 ans de recherches.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Centre féminin du Saguenay Inc. — Le Centre féminin du Saguenay Inc., 376, Price est, Chicoutimi, C.P. 1032, invite toutes les femmes en difficulté à s'adresser à: 549-4343. Il y aura toujours quelqu'un pour vous écouter, vous aider et vous accueillir au besoin. Le centre est ouvert 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Service communautaire — Un agent du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada sera à la disposition de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour toute information ou aide concernant la pension de vieillesse, de supplément de revenu garanti, l'allocation aux conjoints et les allocations familiales fédérales. Un agent sera à tous les jeudis, au centre local du Service communautaire Saguenay-Nord (ancienne église St-Luc). Tél.: 545-1575.

La moitié



Evitez de faire les choses à moitié, choisissez votre toilette de mariée, chez Lessard sur la Côte ou au Royaume de l'Élégance de Chicoutimi ou de Jonquières.

contribuables à compléter leur déclaration de revenus.

Pour sa part, Eugène (Jean-René Ouellet), personnifiera un guide de musée tentant de faire connaître aux visiteurs, l'oeuvre d'un grand peintre inconnu dont les tableaux sont le reflet de sa prise de conscience face à l'abondance de ses gains au partage qu'il doit en faire avec l'Etat.

AMPUTATION

"Tout va bien", a simplement déclaré un ouvrier de Charlotte (Caroline du Sud) après avoir pratiqué lui-même à l'aide d'un canif de poche, l'amputation de son bras gauche happé et broyé dans une machine. Marlon Pitchford, 56 ans, pourra quitter dès la semaine prochaine l'hôpital où il a été transporté. Pour se dégager, il a coupé au-dessous du coude son bras pris dans une machine automatique conçue pour embobiner la laine. S'il n'avait pas pratiqué l'amputation, l'ouvrier risquait d'être happé par la machine.

DELEGUES DE LA FSSA

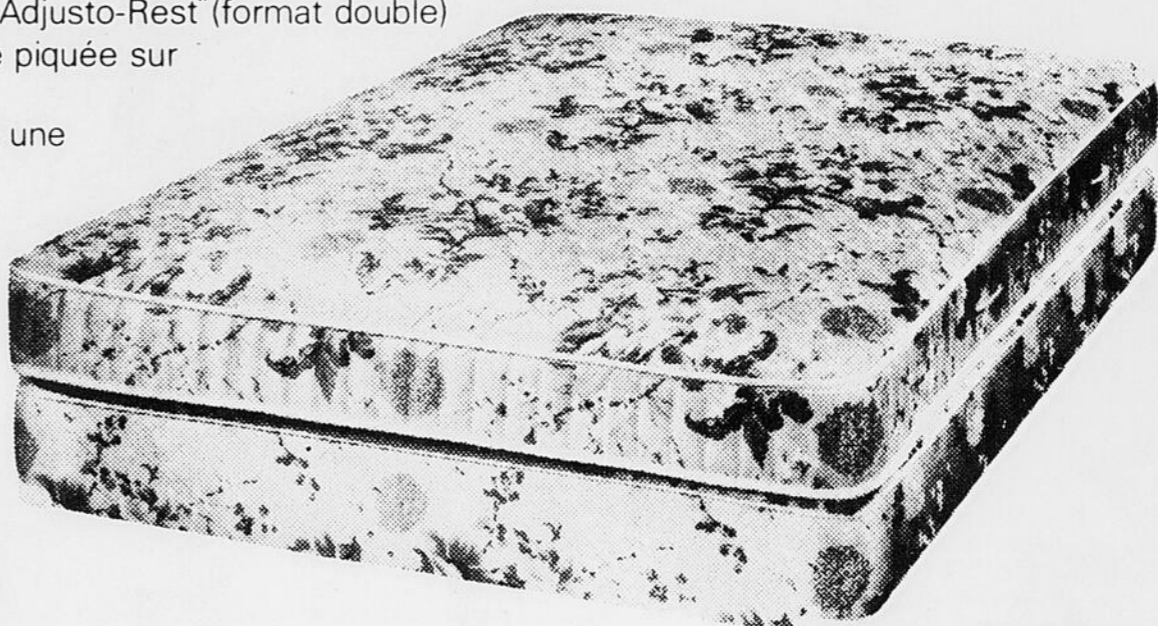
Répondant à une invitation lancée par les United Steelworkers of America, la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA) a délégué MM. Marcien Bisson, Laval Harvey, Jean-Charles Audet et Antoine Potvin à une conférence sur l'industrie de l'aluminium, qui s'est ouverte à Pittsburgh, hier, et qui se poursuivra jusqu'à demain.

Les buts de cette conférence sont l'établissement d'une politique des salaires pour les prochaines négociations dans l'industrie de l'aluminium et aussi les maladies dans ce secteur.

C'est principalement pour la seconde raison que la FSSA a décidé de prendre part à ces importantes assises.

MATELAS DEEPSLEEP* SUPERB DE SIMMONS qui soutient parfaitement votre dos

- 405 souples ressorts Adjusto-Rest* (format double)
- Ravissante couverture piquée sur feutre et mousse
- Super confort grâce à une moelleuse nappe de Simflex* d'un pouce d'épaisseur
- Le sommier tapissier assorti assure une plus longue durée au matelas



Ensemble format Queen \$269.95

Matelas ET sommier

FORMAT JUMENTAU \$179.95

FORMAT DOUBLE \$219.95

FORMAT QUEEN \$269.95

Matelas OU sommier

\$109.95

\$129.95

ACHETEZ L'ENSEMBLE ET ÉPARGNEZ

DEEPSLEEP DELUXE DE SIMMONS Ensemble Format Double \$209.95

- Suspension à 312 ressorts Adjusto-Rest (format double)
- Excellent support sur la surface entière du matelas
- Utilisez le sommier assorti pour obtenir le maximum de confort

Matelas ET sommier

FORMAT JUMENTAU \$169.95

FORMAT DOUBLE \$209.95

FORMAT QUEEN \$259.95

Matelas OU sommier

\$ 99.95

\$119.95

ACHETEZ L'ENSEMBLE ET ÉPARGNEZ

LIT CONTINENTAL SIM-QUILT* DE SIMMONS

Format jumeau
Matelas, sommier et pattes
\$149.95

- Ressorts Adjusto-Rest: une exclusivité Simmons
- Couverture piquée à une souple rembourrure de feutre blanc
- Sommier tapissier à dessus en fil métallique



*TM/MC-SIMMONS LIMITED

Venez voir la gamme complète de matelas et sommiers BEAUTYREST*

le matelas qui dissimule un don... ses ressorts ensachés individuellement



gagnon
FRÈRES MEUBLES

DE VOTRE LOCALITE

avec les

“Prix Champion”

...bas tous les jours !



Achat Spécial

MARGARINE
DURE - CREMEX - 1 LB

35¢

Achat Spécial

MIRACLE-WHIP
KRAFT - 32 OZ

\$1.09



Achat Spécial

MARMELADE
3 FRUITS-VACHON-24 OZ

89¢

TOUS NOS VIANDES SONT APPROUVEES CANADA



LONGE DE PORC
BOUT DES COTES

89¢

LA LIVRE

Longe de Porc BOUT DU FILET - LA LIVRE	.99	Poitrines DE POULET SURGELEES-C.C.S. CANADA - CAT. "A" BTE. 5 LB	4.47
Côtelettes de Porc FRAICHES - LA LIVRE	1.59	Foie de Porc FRAIS - LA LIVRE	.37
Cuisses DE POULET SURGELEES-C.C.S. CANADA - CAT. "A" BTE. 5 LB	3.47	Bacon Tranché "C.C.S." PQT. 16 ONCES	1.39
		Cretons 4 Etoiles BOITE 15 ONCES	1.49
		Saucisse Fraiche "4 ETOILES" LA LIVRE	.79
		Tête Fromagée "4 ETOILES" BOL 10 ONCES	.83

Garantie Provigain

Nous sommes convaincus que vous serez satisfait de tout ce que vous achetez au Provigain. - S'il vous arrivait d'être déçu, nous vous rembourserons ou remplacerons votre achat avec plaisir.

Au Provigain, c'est Garanti !

LA FORCE DE PROVIGO AU SERVICE DE PROVIGAIN

JUS D'ORANGE PUR "PROVIGO"
DE FLORIDE
SURGELE
BOITE 12 OZ **64¢**



Patates Frites SURGELEES-PROVIGO-2 LB	.69	Pois Verts Asst. PROVIGO-BOITE 19 ONCES	.39
Mais en Crème PROVIGO-BOITE 19 ONCES	.44	Tomates de Choix PROVIGO-BOITE 28 ONCES	.55
Fèves Jaunes COUPEES-PROVIGO-19 OZ	.36	Pâte Dentifrice PROVIGO-TUBE 150 ML	.99
Macédoine DE LEGUMES PROVIGO-BOITE 19 ONCES	.36	Cure-Oreilles "PROVIGO" BOITE 180	.79



Collectionnez la toute nouvelle série 1977.

Je choisis bien...

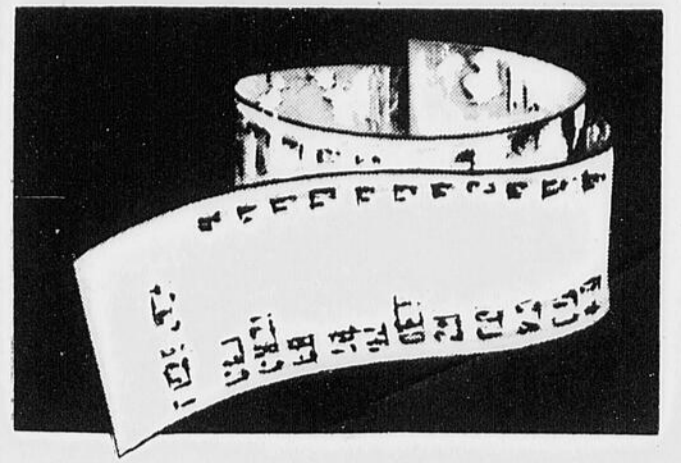
6 sujets traités à fond et entièrement expliqués par le docteur France Dufour-Shakrani, diététicienne. 42 recettes économiques, avec coût par portion et calories, composées par Soeur Berthe, la plus grande autorité culinaire du Québec. 6 nouveaux livrets indispensables pour mieux choisir, mieux acheter, mieux économiser... et mieux manger!

CETTE SEMAINE DEMANDEZ VOTRE LIVRET "LES VOLAILLES" QUE VOUS OBTIENDREZ GRATUITEMENT DE VOTRE CAISSIERE PROVIGAIN



...avec tout ça,

vous préférerez le total de Provigain!



Achat Spécial

PATES "LANCIA" OU "SPLENDOR"

ALIMENTAIRES-CELLO 2 LIVRES

49¢

Achat Spécial

DETERGENT

LIQUIDE-PROVIPRIX-64 oz

89¢

Achat Spécial

EAU DE JAVEL

"LAVO" 128 ONCES

75¢



"PRIX CHAMPION" ...BAS TOUS LES JOURS

Biscuits Big Value Mc CORMICK - 23 ONCES	1.39	Remplissage ^{POUR TARTES} AUX FRAISES - VACHON - 19 OZ	.88
Vol-au-Vent VACHON - BOITE DE 6	.59	Soupe aux Tomates AYLMER - BOITE 10 ONCES	.26
Margarine Molle MONARCH - CONTENANT 1 LB	.67	Mélasse Grandma CARTON 40 ONCES	1.01
Beurre d'Arachide SCHWARTZ - JARRE 16 ONCES	.83	Pâte à Egg-Roll SURGELEE - WONG WING - 2 LB	1.23
Cristaux "Tang" SAVEUR D'ORANGE - PQT. 2 x 7 OZ	1.02	Stretch'N'Seal PELLICULE - ROUL. 50'	.49
Sauce aux Tomates HUNT - BOITE 14 ONCES	.32	Sacs à Poubelle EXTERIEUR "GLAD" PQT. 10	1.11
Jus de Fruits "F.B.I." CARTON 6 x 6 ONCES	.81	Sel à Glace SAC 25 LIVRES	1.35
Ragoût Cordon-Bleu BOITE 19 ONCES	.95	Nourriture pour Chats PAMPER'S - BOITE 6 ONCES	.26
Pain de Viande ROY ALL CANADIAN - BOITE 12 OZ	.79	Batonnet Lypsyl PRESERVATEUR POUR LEVRES	.47
Liqueur Total-Cola CANNETTE 10 ONCES	.16	Colorant Capilaire NICE'N'EASY - BOUT. 6 ONCES	2.21
Pêches en Demies AYLMER - BOITE 14 ONCES	.49	Sel de Bain SOFTIQUE - HERBAL - 16 OZ	1.43

GATEAUX SARA-LEE
SURGELES-ASSORTIS-383 GR.

\$1.02

PAPIERS MOUCHOIRS
SCOTTIES-BOITE DE 200

61¢

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 7 AU 12 MARS 1977.
LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.

DE NOTRE JARDIN DE FRAICHEUR !

LAITUE

"ICEBERG" CALIFORNIE - GROS. 24

39¢

CHAQUE



ORANGES A JUS

DE FLORIDE - CELLO 5 LIVRES

.99

NAVETS FRAIS

CULTURE DU QUEBEC - LA LIVRE

.10

POMMES "RED DELICIEUSE"

COLOMBIE BRITANIQUE - GROSSEUR 125 - LA LIVRE

.39

CHOUX BRUXELLES

ETATS UNIS - CELLO 8 OZ

.69

ACCUMULEZ DES TRESORS EN RUBANS DE CAISSE PROVIGAIN

VOICI COMMENT: A CHAQUE VISITE AU PROVIGAIN, COLLECTONNEZ VOS RUBANS DE CAISSE. POUR CHAQUE \$300.00 EN RUBANS DE CAISSE ACCUMULE PAR VOTRE ASSOCIATION, PROVIGAIN VOUS REMETTRA \$1.00 EN CERTIFICAT D'ACHATS. VOUS VOUS RENDREZ COMPTE RAPIDEMENT QU'IL EST FACILE D'ATTEINDRE L'OBJECTIF DE VOTRE ASSOCIATION, SURTOUT SI TOUS LES MEMBRES DU GROUPE Y PARTICIPENT.

POUR PLUS DE DETAILS, VOYEZ VOTRE GERANT.



provigain

Une filiale de Provigo Inc.

pourquoi pas ...Provigain!

QUEBEC EN BREF

Arrestation

MONTREAL (PC) — Mme Ginette Kéroack, conseiller municipal de Montréal et membre du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), a été reconnue coupable, lundi, de conduite en état d'ébriété et de refus de se soumettre à un alcootest.

Elle avait été arrêtée au volant de sa voiture au mois de juin après avoir brûlé un feu rouge.

Mme Kéroack avait affirmé avoir été brutalisée par les policiers après son arrestation. Elle connaîtra sa sentence lundi prochain.

Grossiste en fromage

MONTREAL (PC) — Un grossiste en fromage de Montréal a été condamné en Cour municipale à payer des amendes totalisant \$2,200 après avoir été reconnu coupable d'avoir distribué du fromage impropre à la consommation.

National Cheese avait reconnu sa culpabilité à quatre accusations, soit d'avoir commercialisé du fromage impropre à la consommation, d'avoir nui au travail des inspecteurs, d'avoir fait disparaître de la marchandise saisie et d'avoir refusé de fournir des informations relativement à cette marchandise.

Les inspecteurs du service de santé de Montréal avaient saisi 800 livres de fromage en juin dernier dans l'entrepôt de la compagnie. Des analyses avaient démontré que ce fromage, fabriqué en Ontario, contenait des bactéries provenant de méthodes de production ou de manipulation non conformes aux normes de salubrité.

Les inspecteurs ont ultérieurement découvert qu'une partie de la marchandise saisie était disparue.

National Cheese prétend que la sentence est trop sévère et a exprimé l'intention d'interjeter appel.

Autobus scolaires

QUEBEC (PC) — La présence de brigadiers scolaires à bord des autobus transportant les écoliers devient de plus en plus urgente avec le nombre croissant de tragédies qui fauchent de jeunes vies humaines.

Me Stanislas Dery est revenu à la charge, lundi, à l'issue de l'enquête du coroner sur la mort d'Elise Dobie (6 ans), écrasée le 3 février par l'autobus scolaire qu'elle venait de quitter. La tragédie est survenue à Châteauguay, non loin de son domicile. La fillette est partie vers l'arrière de l'autobus pour traverser la rue, mais elle s'est ravisée et est revenue vers l'avant au moment où l'autobus démarrait. Le conducteur, qui était reconnu comme un homme compétent, ne s'est pas rendu compte de la chose.

L'enquête a établi qu'il s'agissait d'un accident malheureux qui aurait facilement pu être évité. Me Dery note qu'il y aurait lieu d'insister auprès des conducteurs d'autobus scolaires pour que chaque enfant, surtout celui en bas âge, descende toujours de l'autobus au même endroit, de préférence celui situé le plus près de son domicile.

A l'occasion d'une enquête antérieure, Me Dery avait suggéré la création d'une unité de brigade scolaire qui voyagerait à bord des autobus et qui veillerait à ce que les enfants soient en sécurité avant que le véhicule ne reparte. Cette recommandation avait été faite lors de l'enquête sur la mort du jeune Luc Paré, de Warwick, tué par un camion le 13 décembre 1976 après être descendu de l'autobus scolaire qui le reconduisait à domicile.

Nomination

QUEBEC (PC) — Un ex-doyen de la faculté de droit de l'Université Laval, M. Hubert Reid, sera nommé sous-ministre adjoint au ministère du Développement social, dont le titulaire est M. Pierre Marois.

Selon le quotidien québécois Le Soleil, qui rapporte cette nouvelle, la nomination de M. Reid sera entérinée par le conseil des ministres lors de sa réunion hebdomadaire, mercredi.

M. Reid est actuellement professeur à la faculté de droit de l'Université Laval, où il a été doyen pendant quatre ans.

Il occuperait ses nouvelles fonctions à compter du 1er juin.

Séparatisme canadien

MONTREAL (PC) — Selon l'homme d'affaires albertain Robert Blair, le mouvement séparatiste canadien est principalement le résultat du mécontentement causé par le contrôle étranger de l'économie.

«Les gens en ont assez, a-t-il déclaré, de fournir la main-d'œuvre à bon marché et de voir les emplois supérieurs occupés par des étrangers qui viennent s'entraîner.»

Et ces étrangers, a-t-il précisé, appliquent une politique destinée à faire mousser des intérêts étrangers.

Cette constatation vaut également pour les séparatistes de l'Ouest et du Québec, a expliqué M. Blair, qui est président de la société Alberta Gas Trunk Line et membre du Conseil économique du Canada.

Elle découle même du contrôle de Toronto et de Montréal, autant que celui de New York ou d'ailleurs.

Pour corriger la situation, M. Blair a prôné une «attitude nationaliste» des hommes d'affaires à l'égard du contrôle canadien des entreprises.

Gérin-Lajoie

MONTREAL (PC) — Selon le quotidien montréalais Le Devoir, Paul Gérin-Lajoie ne sera pas nommé à la présidence du conseil d'administration du Canadien National, en raison de l'opposition exprimée par certains membres du conseil des ministres.

Le journal précise que ce sont surtout des ministres anglophones qui se sont opposés à la nomination de l'ex-président de l'Agence canadienne de développement international, tandis que d'autres ministres ont exprimé des réserves.

M. Gérin-Lajoie avait démissionné de l'ACDI en mars dernier après avoir présidé à ses destinées durant six ans.

Le Devoir dit savoir de «bonnes sources» que le premier ministre Trudeau a offert à M. Gérin-Lajoie, avant la présidence du CN, plusieurs autres postes, dont la présidence de la Commission de la capitale nationale ou un poste prestigieux d'ambassadeur, notamment à Rome.

M. Trudeau aurait pu passer outre à l'opposition de ses ministres, même à la majorité de son conseil des ministres, mais il aurait tenu compte du fait que M. Gérin-Lajoie a été critiqué à maintes reprises par le monde des affaires et la presse en sa qualité d'administrateur.

Le président du CN, Robert Bandeen, qui désirerait apparemment cumuler les présidences administrative et exécutive, se serait aussi opposé au choix de M. Gérin-Lajoie.

Commerce du livre

QUEBEC (PC) — La politique du livre du ministère des Affaires culturelles doit être revue en profondeur parce qu'elle ne correspond plus aux données économiques actuelles.

C'est l'une des conclusions qui se dégagent du rapport Drouin-Paquin sur le commerce du livre au Québec.

Ce rapport, qui fait l'objet d'études à la direction générale des lettres, vient d'être rendu public par le ministère des Affaires culturelles.

Selon les auteurs de ce document, le niveau de rentabilité des librairies est insuffisant, ce qui pourrait les inciter à se désintéresser du manuel scolaire, le secteur de la distribution du livre a besoin d'être rationalisé et, enfin, les secteurs du manuel scolaire et de la traduction manquent trop souvent de dynamisme.

Lesage Souvenirs politiques

QUEBEC (PC) — L'ancien premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, travaillerait à la rédaction de ses mémoires.

C'est en tout cas ce qu'a indiqué un de ses anciens conseillers politiques, toujours en poste auprès des parlementaires libéraux à l'Assemblée nationale.

M. Lesage, qui fut premier ministre du Québec du 5 juillet 1960 au 16 juin 1966, aurait résolu de rassembler ses souvenirs politiques.



Jean Lesage

Un des importants outils de travail utilisés par l'ancien chef du gouvernement québécois serait un ensemble de notes volumineux colligées à chacun des conseils des ministres au cours des six années qu'ont duré ses deux mandats.

D'allégeance libérale, M. Lesage, avant de faire carrière sur la scène politique provinciale, avait été député et ministre du gouvernement fédéral.

Avocat de profession, M. Lesage avait été élu pour la première fois en 1945 député libéral de Montmagny-L'Islet aux Communes d'Ottawa et réélu à ce titre en 1949 et 1953.

Ministre

En 1951, il devint secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures avant d'entrer dans le cabinet du premier ministre Louis Saint-Laurent où, dès 1953, il agissait à titre de ministre du Grand Nord canadien.

Porté à la direction du Parti libéral du Québec le 31 mai 1958, comme successeur de P.-E. Lapalme, il fut élu premier ministre du Québec le 22 juin 1960.

A la tête de son gouvernement libéral dont faisait partie l'actuel premier ministre du Québec, M. René Lévesque, M. Lesage fut souvent désigné comme le père de la «Révolution tranquille».

On doit notamment à son gouvernement la réforme de l'éducation, l'assurance-hospitalisation et surtout, en 1962, l'étatisation des sociétés hydro-électriques. Cette campagne s'était faite sous le thème «Maîtres chez nous».

Affaire M.-A. Leclerc

NEW DELHI (AFP) — La Britannique Barbara Sheryl Smith, 20 ans, a comparu mardi pour la première fois comme témoin à charge dans l'affaire du Français Charles Sobhraj, soupçonné d'avoir assassiné 11 touristes étrangers, en Asie, en moins d'un an.

Mlle Smith est détenue à la prison de Tihar, à New Delhi, depuis juillet 1976. Elle avait été appréhendée dans la capitale indienne en même temps que Charles Sobhraj, la Canadienne Marie-Andrée Leclerc, de Lévis, Québec, le Français Jean Dhuisme et l'Australienne Mary Ellen Eather.

L'audience de mardi a été consacrée aux circonstances mystérieuses de la mort d'un Français, Luc Salomon, 28 ans, le 28 juin 1976, à l'hôtel Ranjit, à New Delhi.



En spécial cette semaine: les indispensables!



Aspirines Bayer
bouteille de 300 comprimés.
1 79



Désodorisant antisudorifique Right Guard
9 oz.
1 27



Shampooing ou revitalisant au baume de Wella.
16 oz.
2 69

Crème à barbe Foamy de Gillette
toutes formules.
15 oz. Au choix.
.99



Autres produits aussi en spécial!



Sel de bain Softique
16 oz.
1 09



Serviettes hygiéniques Kotex
paquet de 48.
Au choix.
2 49

ALCOOL WOOLCO

Employé pour frictionner la peau et comme un antiseptique pour les plaies, en format de 16 onces.

2 pour .99

BARRETTES POUR ENFANTS

Différentes couleurs, différents modèles et grosseurs.

2 pour .99

SERVIETTES FEMINIENES KOTEX

Les nouvelles serviettes sont plus étroites et plus absorbantes, format régulier ou super, en boîte de 48 serviettes.

2 49 chacune

VAPORISATEUR

et humidificateur à air froid, très pratique pour les endroits où l'air est sec.

15 99 chacun

SHAMPOOING BRECK

Formule d'or, adoucit et assouplit les cheveux, en format de 600 ml.

1 89 chacun

ELASTOPLAST

Pansements de tissu adhésifs, tissu poreux pour une guérison naturelle, en format de 40.

.99 chacun



"CLOSE-UP"

Dentifrice super-blanchissant et rince-bouche combiné, régulier ou menthe, en format de 100 ml.

.87 chacun



PAIN DE BEAUTE DOVE

¼ de crème nettoyante, aide votre peau à garder son humidité.

3 pour .79

"Q-TIPS"

Cotons-tiges, bâtonnets en bois pour un contrôle parfait, applicateurs stérilisés.

2 pour 1 39

VASELINE

Lotion pour soins intensifs, adoucit et hydrate la peau sèche, ralentit la déshydratation.

1 69 chacun

ASSORTIMENTS D'HUILE DE BAIN

de sel et de savon, différents formats, de marque Benjamin and Sel et Delagar.

1 59 chacun

SECHOIR

4 intensités de chaleur, léger, séchage rapide, forte circulation d'air.

18 99 chacun

Ces prix sont en vigueur jusqu'au 12 mars.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-François **PLACE DU ROYAUME**

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI MARDI et MERCREDI de 9h15 à 17h30 JEUDI et VENDREDI de 9h15 à 21h SAMEDI de 9h15 à 17h

TOUJOURS BIENVENUES



Loi 22 Décision du juge Belleville

MONTREAL (PC) — Le juge Marcel Belleville, de la Cour supérieure, décidera jeudi si les parents de 104 élèves italiens, qui ont échoué aux tests linguistiques, enfreignent la loi 22 ou s'ils désobéissent tout simplement à des directeurs d'écoles.

On sait qu'en se remettant à la loi 22, la commission scolaire Jérôme-LeRoyer a réclamé une injonction interlocutoire contre les parents des élèves italiens qui, selon elle, occupent illégalement des locaux dans six écoles, puisque les tests linguistiques n'ont pas été passés avec succès.

En demeurant dans ces écoles, les jeunes Italiens ne font que certains travaux dirigés par des adultes étrangers à ces institutions et ne reçoivent en aucune façon l'enseignement de professeurs compétents et reconnus par la commission scolaire.

Par la voie de son procureur, Me Armand Poupart, la commission scolaire a soutenu devant le juge Belleville que le refus des parents de diriger leurs enfants au secteur francophone en faisait des violateurs de la loi 22.

Seul reproche

Pour sa part, le représentant de ces derniers, Me Gilles Poulin, prétend au contraire que les élèves italiens ont le droit de se trouver dans les écoles parce qu'ils y ont été admis en septembre dernier. D'après lui, le seul reproche qu'on peut leur faire est de refuser de fréquenter les salles de classes désignées à la rentrée scolaire par les directeurs des écoles intéressées.

Me Poulin en déduit donc qu'il s'agit ainsi plus d'une désobéissance à un ordre administratif qu'une infraction à une loi et qu'il n'y a donc pas lieu pour le tribunal d'émettre une injonction, d'autant plus qu'il ne semble pas y avoir urgence pour corriger cette situation qui, existant depuis septembre, n'entraîne en surplus aucun inconvénient puisqu'aucun cas de bris, méfait ou dommage à la propriété n'a été relevé.

En réplique, la commission scolaire Jérôme-LeRoyer a fait valoir que la tolérance dont ces enfants ont été l'objet depuis plusieurs mois ne peut être invoquée pour soutenir le peu d'urgence de la situation car, si une demande d'injonction avait été déposée, c'est précisément pour éviter aux enfants le traumatisme d'une expulsion "manu militari", puisque ces enfants n'avaient jamais été autorisés à occuper les locaux scolaires.

Quant à la résistance à la loi 22, le procureur de la commission la qualifie de très grave inconvénient et croit qu'elle justifie la recherche d'une solution valable dans une injonction.

Grève contre la CLCI

Les meuniers songent à la formation d'un front commun

MONTREAL (PC) — Les 500 meuniers montréalais poursuivront leur grève contre la Commission de lutte à l'inflation aussi longtemps qu'il faudra car ils ont bien l'intention de récupérer le 40 cents l'heure amputé par cet organisme, au début de l'année, à même leur contrat de travail négocié l'an dernier.

C'est ce qui se dégage

de l'assemblée générale tenue hier par les meuniers dans la métropole. Certaines rumeurs voulaient que ces syndiqués soient fatigués de la grève, en cours depuis plusieurs semaines, et qu'un "ressac" apparaisse à la prochaine assemblée syndicale. Or, d'après les porte-parole syndicaux, il n'en fut rien.

Au contraire, les syndi-

qués ont rejeté les possibilités de réaménagement de leur contrat de travail pour le rendre plus conforme aux normes anti-inflation. Il avait notamment été question de dévier vers le fonds de pension le 40 cents autrefois versé par les employeurs. Ces hypothèses ont été rejetées.

Par contre, les syndi-

qués attendent toujours une réponse des employeurs à leur invitation de reprendre les pourparlers de façon à évaluer les moyens de régler le problème.

Il pourrait être question notamment d'un front commun des deux groupes devant la CLCI.

Jusqu'ici, aucune réponse des entreprises n'est parvenue aux syndicats.

Assurance ontarienne

Par ailleurs, les syndiqués ont reçu hier l'assurance de collègues ontariens, affiliés au CTC, que l'on songeait sérieusement dans cette province à la mise en place d'un front commun intersyndical à l'occasion de la prochaine négociation. Pour l'instant, ces syndiqués veillent, pour le compte de leurs collègues de la

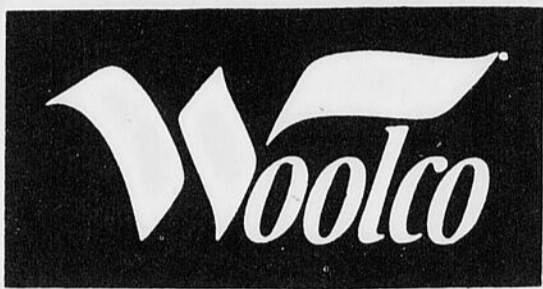
CSN, à ce qu'aucun chargement de farine ne quitte leurs meuneries vers le Québec.

Après avoir bloqué l'importation au Québec de blé ontarien, les stratégies syndicales songent présentement à faire pression sur d'autres unions internationales des Etats-Unis afin d'amener les syndiqués des régions de St. Louis et

de Kansas City (Mo.) à appuyer leur demande de boycottage du marché québécois.

Jusqu'ici, le blé importé des Etats-Unis coûte sensiblement plus cher aux boulangeries. Les hausses du coût de production auraient été répercutées dans plusieurs cas sur le prix du pain qui a connu, en certains endroits, de légères hausses.

COMPAREZ



NOS PRIX...

Des articles d'utilité quotidienne, de marques connues, offerts à très bas prix!

Accessoires de jardin

- Taille-haies Black & Decker**
Modèle de luxe, lame de 16" à double tranchant, très utiles pour le parterre.
40.95 chacune
- Tondeuses Green Rocket**
Modèle Brentwood #10702, H.P. 3.5, c.v. Briggs, roues de 7 pouces, une coupe de 19 pouces, vertes.
109.98 chacune

Ameublement

- Téléviseurs 12" Brentwood**
Noir et blanc, 100% transistorisé, cadre en plastique de couleur beige, garantie 1 an, pièces et main-d'œuvre.
99.66 chacun
- Balayeurs General Electric**
Modèle VC200, dessus doté d'un adaptateur pivotant pour le tuyau, moteur puissant, sac en tissu permanent, couleurs: jaune et blanc.
59.99 chacune
- Lave-vaisselle Whirlpool**
Capacité 16 couverts, 2 cycles, dessus recouvert d'une planche amovible.
346.66 chacun
- Réfrigérateurs Brentwood**
Modèle 1325, 14 pieds cubes, sans givre, de luxe, degré de température pour le beurre, tablettes ajustables, tiroir à légumes, \$10 de plus pour couleur.
452.95 chacun

Articles ménagers

- Ensembles à cuisson Corning Ware**
Comprenant 2 cocottes avec couvercles et 1 poëlon de 12 cm avec couvercle.
15.77 l'ensemble
- Théières Corning Ware**
Capacité de 6 tasses, couleur: blanc avec fleurs bleues.
9.99 chacune
- Presto Suprême**
Capacité de 3 1/2 pintes, couleurs assorties, cuit les aliments sans en perdre la moindre saveur.
23.98 chacune
- Balais Bissell**
Super Gimm, pour les tapis et le prélat, très utile pour le ménage.
23.79 chacune
- Ensembles Creuset**
En fonte émaillée, orange, comprenant 8 pièces: 1 cocotte ronde et couvercle, 2 cocottes rondes et couvercles, poëlon et couvercle.
59.99 l'ensemble

Bijouterie et cadeaux

- Cadrans "Big Ben"**
De marque Westclox, réveil à remonter à clef, gros chiffres, tons blanc et brun, garantie 1 an.
lumineux **14.95** ordinaire **13.95**
- Cafetières Philips**
8 tasses, système de filtre, fait 8 tasses en moins de 10 minutes, garde le café chaud et prêt à servir, 50 filtres jetables en papier.
37.99 chacune
- Grille-pain Sunbeam**
2 tranches, élément de chauffe rapide, thermo-minuterie, montées fonctionnant en douceur, fini de qualité, garantie 1 an.
25.36 chacune

Aliments prêts à emporter



JAMBON CUIT TAILLEFER

Extra-maigre, idéal pour sandwiches, assiettes froides ou canapés.
2.69 la livre

Bijouterie et cadeaux

- Poêles à frire General Electric**
Style buffet, modèle SK240, surface de cuisson en aluminium, couleur: moisson.
42.56
- Couteaux électriques Philips**
Modèle KB 5234T, lame en acier inoxydable, étui rangeur, couleur or moisson, garantie 1 an.
23.95 chacun

Couture et tissus

- Gabardine**
100% polyester, 60" de largeur, lavable à la machine, couleurs disponibles: marine, brun, noir, blanc, etc.
3.96 la verge
- Crimpknit**
100% polyester, 60" de largeur, lavable à la machine, couleurs disponibles: marine, brun, rouge, blanc, noir, etc.
1.76 la verge
- Laine Phentax Elite**
100% Alefin phenspun, 3 onces, 4 plis, choix de couleurs comme: rose, beige, bleu, jaune, blanc ou noir.
.94 chacune
- Serviettes**
22" x 42", 100% coton, choix de teintes unies ou imprimées.
2 pour \$5
- Ensembles de draps**
Pour lits doubles seulement, 50% polyester/50% coton, sans repassage, imprimé sur fond blanc.
\$21 l'ensemble

Friandises

- Bridge Mixture de Lowney's**
Chocolats de différentes saveurs, poids de 1 livre.
1.29 chacun
- Chocolats aux cerises Lowney's**
Boîte de 12 onces.
1.99 chacune
- Billy Bunny**
De Dominion Candy, poids de 6 onces, pour vos cadeaux de Pâques.
1.89 chacun

Le coin du tapis

- Tapis à la verge "Commercial"**
100% nylon sur endos caoutchouc, 12" de largeur, couleurs disponibles: bleu, orange, or, brun, tous ont l'effet tweed, idéal pour sous-sol ou toutes autres pièces de la maison.
5.29 v.c.
- Couvre-lits**
Pour lits simple ou double, 100% coton, lavable à la machine, choix de patrons et couleurs variées.
17.96 chacun

Papeterie - Jouets - Livres

- Papier pour machines à écrire**
En paquet de 150 feuilles, grandeur 8 3/8" x 10 7/8" pour l'étudiant et la secrétaire.
1.41 chacun
- Coffrets**
A l'épreuve du feu, grandeur 14" x 9" x 6", tons: gris ou avocado.
23.50 chacun
- Valises**
Comprenant 3 pièces, différentes couleurs, pratique et résistante.
52.95 l'ensemble

Peinture et papier peint

- Dissolvant de peinture et de vernis polystripa**
Facile d'emploi, qui agit rapidement sur toute surface, peut dissoudre plusieurs couches de peinture en une seule application, en format de 40 onces.
4.65 chacun
- Fini texturé Polystucco**
N'importe qui peut étendre le fini texturé aux murs et plafonds, ajoutez simplement de l'eau et créez un des nombreux effets décoratifs décrits sur le sac, en sac de 25 livres.
8.95 chacun

Peinture et papier peint

- Texture pour plafond et murs Polystipple**
Permet d'obtenir facilement des effets spéciaux d'apparence professionnelle sur les plafonds et les murs intérieurs, en gallon couvrant 150 pieds carrés.
10.69 chacun
- Nécessaires Padco pour peindre**
Et épargnez du temps, contient Pool de B, seau de plastique, pad de remplacement.
7.49 l'ensemble
- Nécessaires de pose de papier peint**
Idéal pour la pose de recouvrements muraux en papier ou en vinyle, encollé ou non, comprend: taille coin avec lames de rasoir de rechange, fil à plomb, craie, etc.
2.49 l'ensemble
- Tapissierie Trellspar**
Lavable et déjà encollée, vendue en rouleau double couvrant 64 pieds carrés.
2.99 le rouleau double

Photo - Musique

- Caméras Agfamatic 50**
Pratique en tout temps pour capter les meilleures images, film 126.
17.97 chacune
- Magiciens Sylvania**
Comprenant 3 cubes, 12 poses, pour appareil de poche 110 et photo X.
2.18 chacun

Pour hommes et garçons

- Chemises habillées pour hommes**
65% polyester/35% coton, sans repassage, de fabrication canadienne, 1 poche à l'avant, manches longues, grandeurs: 14 à 16 1/2.
9.34 chacune
- Chemises sport pour garçons**
65% polyester/35% coton, 1 poche à l'avant, unies ou à motifs, manches longues, sans repassage, de fabrication canadienne, grandeurs: 8 à 16 ans.
\$5 chacune
- Vestes de jeans pour hommes**
100% coton, 2 poches à l'avant, bleu non délavé, grandeurs: 38 à 46.
16.99 chacune
- Pantalons habillés pour hommes**
100% polyester, unis ou à motifs, 2 poches à l'avant et à l'arrière, tailles: 28 à 44.
\$10 chacun

- Ensembles pour hommes**
100% coton, style safari, 4 poches avant avec fermeture éclair et garnitures, bleu ou brun, grandeurs: 36 à 44.
59.99 l'ensemble

Produits santé-beauté

- TONI**
La permanente nouvelle vogue, double conditionnant, douce, régulière ou super, avec applicateur.
2.27 chacune
- French Formula**
Vaporisateur pour cheveux, maintient les cheveux doux, souples et en place plus longtemps en format de 10 onces.
.94 chacun
- Néo Citran**
Boisson chaude, médicamenteuse pour le rhume, contient de la vitamine C, en format de 20.
2.69 chacun

Rayon de la chaussure

- Souliers pour hommes**
De fabrication canadienne, souliers à empeigne de suède, genre moccasins, semelles de caoutchouc mousse, offerts en brun seulement, pointures: 7 à 11 sans demies.
\$10 la paire
- Souliers tout-aller pour dames**
Talons compensés et semelles de caoutchouc mousse, empeigne moccasins, pointures: 5 à 10, couleurs disponibles: sable, tan ou blanc.
5.96 la paire

Rayon de la chaussure

- Espadrilles Cougar**
Empeigne de suède, bouts renforcés, cousues à la cheville, marine avec bandes jaunes, garçon: 1 à 6 avec demies, hommes: 6 1/2 à 10 avec demies.
garçons **13.97** la paire
hommes **15.97** la paire

Rayon de la quincaillerie

- Supports à Hibachi**
S'adaptent à tous les Hibachi, plant, pratique pour le rangement.
4.19 chacun
- B.B.O.**
Grille pour cuisson ajustable, moteur fonctionnant avec piles, dimension 24 pouces.
29.47 chacun
- Sièges de toilette**
Modèle standard, fait de bois moulé, couleurs assorties.
4.59 chacun
- Escabeaux 3 étages**
Blanc, en métal émaillé, pour toutes utilisations.
9.44 chacun

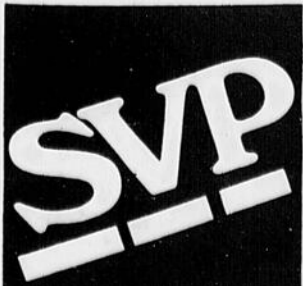
Sport - Passe-temps

- Sièges pour enfants**
S'adaptent sur bicyclettes de 24", 26", 27", 28", bande de sécurité poignée, baquet en polyéthylène de haute densité, garde l'enfant en bonne position, protège-pieds.
16.95 chacun
- Coffres de pêche**
Modèle 1290, fabrication canadienne, 6 tiroirs, 47 compartiments, loquet de sûreté, fait de plastique robuste, beige.
22.47 chacun
- Ensembles de pêche "Zebco"**
Comprenant canne à pêche, moulinet et 75 verges de fil, très belle qualité.
15.67 l'ensemble

Vêtements et accessoires

- Bas 3/4 en nylon pour dames**
En paquet de 6 paires, 100% nylon, très pratique, grandeurs 9 à 11, beige ou épice.
1.96 le paquet
- Soutiens-gorge pour dames Daisy Fresh**
Demi-buste, régulier ou au cou, ajustent bien, grandeurs 32A à 38B, couleurs disponibles: beige, noir ou blanc.
\$11 chacun
- Gilets pour dames**
100% coton, manches courtes, très pratique pour l'été, grandeurs P.M.G., couleurs assorties.
2 pour \$6
- Pantalons pour dames**
100% polyester, avec ceinture, laver et porter, tailles 7-15, couleurs disponibles: marine, brun, beige, bleu ou vert.
9.76 chacun
- Jeans pour filles et garçons**
100% coton, lavables à la machine, tailles 4-6X, bleu seulement.
2.97 chacun

**Essie-tout
White Swan**
En paquet de 2 rouleaux, couleurs assorties.
2 pour **1.76**



GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-François

PLACE DU ROYAUME 1451 boul. Talbot, Chicoutimi

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h15 à 11h30 JEUDI et VENDREDI de 9h15 à 7h SAMEDI de 9h15 à 7h



Prévisions déjouées

OTTAWA — Le message inaugural dont le premier ministre Lévesque a donné lecture hier, à l'Assemblée nationale du Québec trompait l'attente de nombreux fédéralistes.

Ces messieurs annonçaient à cor et à cri que le chef du gouvernement québécois abandonnerait son programme électoral. Déjouant leurs prévisions, le premier ministre Lévesque prend encore soin, avant tout, d'aviser au moyen d'actions d'un bon gouvernement.

Bien des gens ici s'attendaient à une profession de foi dans le régime présidentiel. Ils ont écouté un



JEAN-MARC POLIQUIN

(Tous droits réservés, Le Quotidien et Edimédia)

homme qui croit au parlementarisme et développe son credo à partir d'une constatation de démocrate: "Le 15 novembre dernier, l'Assemblée nationale du Québec se métamorphosait."

Ce parlementarisme se présente avec ses racines dans le peuple: le bouleversement électoral du 15 novembre 76 est "l'expression éclatante... d'une prise de conscience collective qui a fait son chemin peu à peu",... un "sursaut extraordinaire de confiance en soi", une réaction du Québec français "contre l'arsenal naguère encore si puissant des propagandes de la peur et de la petitesse".

Plus d'un fédéralisme redoutait les démarches dans l'ombre. Le gouvernement Lévesque promet "d'agir le plus possible au grand jour", et d'assurer au maximum la transparence de l'Etat.

En matière linguistique, des sentinelles outaouaises appréhendaient ou faisaient mine d'appréhender des propos d'intolérance. Lévesque évoque la prochaine Charte du français au Québec, "la primauté absolument normale de la langue française en territoire québécois". A l'égard de la minorité anglophone, il parle de tolérance adulte, de sereine générosité.

Une autre phrase qui reste sur l'estomac des guetteurs nerveux, c'est celle où l'on apprend que de plus fortes sommes seront consacrées à l'enseignement religieux. Que c'est triste de ne plus pouvoir parler avec aplomb de l'athéisme fondamental des dirigeants péquistes.

Les ennemis du premier ministre Lévesque s'attendaient à une levée de tomahawks contre l'administration fédérale. Voici que René Lévesque lui tend une main pacifique, pour stimuler l'économie et réduire le chômage. Chaque fois que le gouvernement fédéral voudra bien agir à cet effet, "nous n'hésiterons pas à collaborer avec lui".

Il était tout à fait normal de prédire que le message inaugural serait un cahier de doléances, une liste de griefs contre la Confédération. Pourtant, les recriminations y sont rarissimes: relevons par exemple, cette remarque: "Certaines coupures (de budget) injustifiables, effectuées par Ottawa".

On m'avait toujours dépeint René Lévesque sous les traits d'un socialiste affamé de nationalisation. Je vois qu'il se contente d'un régime public d'assurance-automobile.

René Lévesque n'est-il pas un idéaliste, un beau parleur plutôt perdu dans les nuages? Le voilà qui déclare: "On ne doit jamais s'attendre au progrès (économique) d'ensemble comme à un cadeau. Comme tous les peuples, les Québécois ont à compter d'abord sur eux-mêmes et leurs propres ressources."

Enfin, le "séparatisme" était censé donner la priorité au référendum sur l'indépendance du Québec. Il relègue la question vers le bas de la liste de ses futures initiatives. Ce manque d'empressement enrage les prophètes de malheur.

Il aurait été bien commode d'avoir à combattre un exalté. Mais le premier ministre Lévesque tient le langage de la modération et prône la politique du réel. Chagrins de la difficulté de le caricaturer, ses ennemis ont déjà entrepris de lui refaire un procès d'intentions.

Les centrales syndicales satisfaites du discours

MONTREAL (PC) — Les centrales syndicales québécoises ont accueilli avec une grande satisfaction les réformes sociales annoncées hier dans le discours du trône. Cependant, deux d'entre elles, la CSN et la CEQ, ont vivement déploré "l'imprécision" des projets gouvernementaux dans le domaine des relations de travail.

Seule la FTQ n'a pas fait connaître, dès hier soir, ses réactions, préférant étudier la déclaration du premier ministre Lévesque plus à fond avant de la commenter publiquement. Un porte-parole indiquait toutefois qu'à prime abord la réaction des dirigeants de cette centrale était "positive".

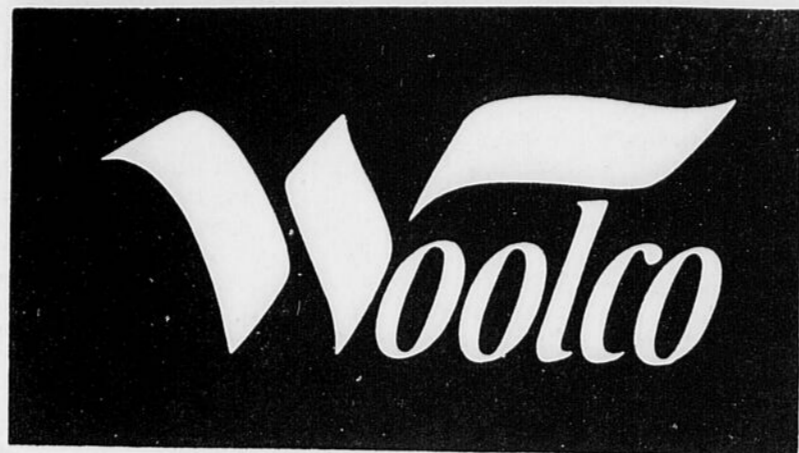
La CSN, la première centrale à livrer ses commentaires, se félicitait de constater "que tous les sujets intéressant les citoyens ont été abordés et que la lutte au chômage préoccupait au plus haut point le gouvernement". Le président de ce groupe, M. Paul-Émile Dalpé, comme ses vis-à-vis des autres centrales, se réjouissait tout particulièrement des suites qui seront données au rapport Beaudry sur la santé et la sécurité des travailleurs.

La CSN, la CEQ et la CSD se disaient en outre favorables à la "convention de base" destinée aux non-syndiqués mais relevaient chacune de leur côté l'absence d'allusion directe au projet de loi anti-scab, dont elles réclament toutes l'adoption rapide sur la base des promesses du ministre du Travail, M. Jacques Couture.

Enseignement

M. Charbonneau se félicite de voir l'enseignement inscrit dans la liste des priorités gouvernementales et, tout particulièrement, l'enseignement public. Se félicitant il est par ailleurs satisfait de la volonté de renouveler le contenu de cet enseignement par l'accent qui sera mis sur le français, l'histoire et la géographie. M. Charbonneau relève cependant une difficulté potentielle dans ce que le premier ministre a appelé "une vigoureuse décentralisation".

"S'il est question de laisser aux commissions scolaires le camp de la négociation, on ne veut pas de la pagaille que créeraient 200 employeurs dans le secteur."



Rabais substantiel sur complets 3 pièces en tricot chaîné, pour hommes

Offrez-vous l'un de ces complets 3 pièces, de belle coupe, en 100% polyester! Veston à mi-doublure d'acétate, boutonnage 2 boutons, 1 poche-poitrine, 2 poches appliquées à rabat et fente centrale au dos. La veste est également doublée d'acétate et a 2 poches. Le pantalon a 2 poches devant et 2 poches derrière. Teintes unies de bleu moyen, beige, vert moyen, brun, gris. Tailles: 36 à 46.

Prix courant Woolco:
le complet: \$89.95
Prix spécial Woolco:

le complet: \$67

2 pour \$125

OFFRES SPECIALES WOOLCO

OFFRE SPECIALE WOOLCO



Economisez \$4.86 à l'achat de bottes de camping, pour hommes

De fabrication solide et confortable, ces bottes sont idéales pour le plein air. Elles ont une empeigne en cuir à bouts renforcés d'acier et un laçage à plusieurs œillets; semelles intérieures rembourrées, doublure en cuir, semelles extérieures ondulées, résistantes à l'huile. Faites au Canada. Havane. Pointures: 7 à 12, sans demies.

Prix courant Woolco:
la paire \$29.86
Prix spécial Woolco:
la paire: \$25

OFFRE SPECIALE WOOLCO

Economisez à l'achat de pantalons élégants de teinte unie ou à motifs, pour hommes

Pantalons Place d'Eiffel, en polyester Dacron, de teinte unie et pantalons "Laurentian", en polyester tissé, à motifs quadrillés. Ces deux modèles ont une ceinture Ban-Rol qui retient bien la chemise, 2 poches fendues devant et 2 poches fendues derrière. Ils sont faits au Canada. Les pantalons de teinte unie sont offerts dans une gamme de couleurs. Tailles: 30 à 44. Les pantalons quadrillés ont une braquette française. Tailles: 30 à 42.

Pantalons unis
Prix courant Woolco:
chacun \$17.95
Prix spécial Woolco:
12⁹⁹ chacun
ou 2 pour \$25.00

Pantalons quadrillés
Prix courant Woolco:
chacun \$15.88
Prix spécial Woolco:
9⁵² chacun

Ces prix sont en vigueur jusqu'au samedi, 12 mars, tant que les stocks dureront.



GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-François **PLACE DU ROYAUME** 1451 boul. Talbot, Chicoutimi

HEURES D'OUVERTURE LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h15 à 17h30 JEUDI et VENDREDI de 9h15 à 21h SAMEDI de 9h15 à 17h

Mouvement Québec-Canada

Jean-Louis Gagnon fustige les indépendantistes



Michel Gratton

HULL (PC) — Jean-Louis Gagnon, commissaire au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), a fustigé les indépendantistes, lundi soir, et a vanté les bienfaits du fédéralisme.

L'ancien journaliste et ex-directeur d'Information Canada a qualifié la théorie indépendantiste de "sentimentalité aveugle, de racisme larvé ou de mensonge" devant une foule d'environ 450 personnes, réunies lors de la fondation du chapitre de Hull du mouvement Québec-Canada.

Chaudement applaudi, M. Gagnon a affirmé ne pas être certain que "le gouvernement péquiste soit capable de défendre la liberté de parole après l'indépendance".

En ce qui concerne la liberté de la presse, l'ancien éditeur du journal La Presse a soutenu qu'il a souvent été bousculé dans d'autres pays, "par la poussée nationaliste".

"Et il faut que l'in-

formation circule", de dire, M. Gagnon, en ajoutant que "la liberté est nécessaire au bon fonctionnement de nos institutions démocratiques".

On ne joue pas...

Selon lui, "on ne joue pas sans péril avec ses libertés. Ce sont des choses qui se perdent beaucoup plus vite qu'elles ne se gagnent. Nous les avons aujourd'hui, arrangeons-nous pour les garder".

Pour sa part, le député libéral Michel Gratton, fondateur du mouvement Québec-Canada, a affirmé "qu'il y a suffisamment de radicaux chez les séparatistes pour que nous nous inquiétions du droit que nous aurions à la liberté d'expression dans un Québec indépendant".

Parce que nous, à Québec-Canada, avons décidé de nous préparer pour le référendum, on nous qualifie de traitres."

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ça n'est pas très rassurant sur le plan de la liberté d'expression", de conclure M. Gratton.

Le député libéral affirme avoir rencontré plusieurs fonctionnaires provinciaux qui endossent la thèse du mouvement Québec-Canada mais qui ne veulent pas en devenir membres parce qu'ils "craignent les représailles du gouvernement en place".

Expériences

Rappelant son expérience d'ambassadeur du Canada à l'Unesco, M. Gagnon a quant à lui, prétendu que "dans tous les pays dont la naissance a été précipitée par la montée nationaliste, il n'existe plus de gouvernement démocratique".

"Et il n'est pas sûr que si on cassait le pays pour en former un plus petit, on pourrait créer des institutions démocratiques", de dire M. Gagnon.

D'autre part, l'ancien journaliste a critiqué vertement l'attitude du gouvernement depuis sa prise de pouvoir, le 15 novembre.

Selon lui, le gouvernement péquiste s'est fait élire en parlant beaucoup "d'un bon gouvernement" et très peu de l'indépendance.

Maintenant, c'est le contraire, affirme-t-il.

De plus, il accuse MM. Bernard Landry, Gérard Godin et Camille Laurin de se contredire. Lorsqu'ils sont ailleurs, ils disent des choses et, lorsqu'ils sont au Québec, ils affirment le contraire.

M. Gagnon a provoqué les rires lorsqu'il a lancé que MM. Landry, Godin et Laurin "sont tellement francophones que lorsqu'ils parlent anglais, ils ne savent pas ce qu'ils disent".

Fédération

Selon M. Gagnon, le

Canada n'a pas d'autre moyen que la fédération pour régler ce problème. Et, pour appuyer ses dires, il a cité des pays comme la Grande-Bretagne, la Belgique et la France qui, comme nous, selon lui, connaissent des "problèmes nationaux et culturels".

Quel moyen choisissent-ils pour régler ce problème? de demander le commissaire au CRTC. "La voie fédérale", répond-il dans un même souffle en ajoutant qu'il "n'y a pas un seul grand pays au monde qui ne soit une fédération".

Interrogé à savoir s'il n'était pas en conflit d'intérêts du fait qu'il se prononce ouvertement en faveur d'un Canada uni et qu'il soit commissaire au CRTC qui doit enquêter sur la façon dont la société Radio-Canada remplit son mandat, M. Gagnon s'est contenté de dire: "il n'y a pas d'incompatibilité".

Celui qui fut directeur d'Information-Canada a

lancé durant son allocution "que l'on ne joue pas sans péril avec ses libertés" et, rappelant son expérience comme ambassadeur du Canada à l'Unesco, il a soutenu qu'il n'existe pas de régime démocratique dans aucun pays où le gouvernement a été porté au pouvoir par une poussée nationaliste.

Après avoir signalé qu'il n'y a pas un seul grand pays au monde qui ne soit une fédération, il a parlé surtout des Etats-Unis, de la Russie et de l'Australie. M. Gagnon s'est livré à certains rappels historiques pour démontrer que les Canadiens anglais et français se sont déjà unis par le passé pour repousser l'invasion américaine.

Glissement

Par ailleurs, l'ancien journaliste a fait le procès du gouvernement québécois et de son attitude depuis la prise du pouvoir.

Selon lui, il s'est produit un certain glissement dans le comportement du PQ face à l'indépendance. D'abord, a-t-il affirmé, le PQ s'est fait élire en parlant beaucoup d'un bon gouvernement et à peu près pas de l'indépendance. Une fois au pouvoir, il a beaucoup parlé de l'indépendance mais peu de bon gouvernement.

Devant la réaction américaine peu favorable, de dire M. Gagnon, le PQ a réajusté son tir et mis en veilleuse l'indépendance du Québec. Pour appuyer ses affirmations, il a donné en exemple les déclarations de MM. Bernard Landry, Gérard Godin et Camille Laurin.

"Ils vont revenir au Québec et dire le contraire de ce qu'ils ont déclaré. Ils sont tellement francophones que lorsqu'ils parlent anglais, ils ne savent pas ce qu'ils disent" a affirmé le conférencier qui n'a pas

manqué de déclencher des éclats de rire par cette boutade.

Québec-Canada

Dans le discours qu'il a prononcé au début de la soirée, le fondateur du mouvement Québec-Canada, M. Michel Gratton, député de Gatineau, s'est dit très inquiet pour la liberté d'expression dans un Québec indépendant.

Il a affirmé qu'il n'était pas sûr que ce droit lui serait garanti car "il y a suffisamment de radicaux chez les séparatistes pour que nous nous inquiétions de ce droit".

Le député provincial a alors mentionné que le gouvernement québécois a refusé la demande d'incorporation du mouvement parce qu'il a des objectifs politiques, et que certains fonctionnaires refusent d'y adhérer parce que, affirmant-ils, ils ont peur des représailles. Il a parlé de plus des "enragés" qui lui écrivent

pour le traiter de traître et qui pensent que l'indépendance est acquise puisque le référendum ne sera qu'une simple formalité.

M. Gratton a exhorté les personnes présentes à lutter contre le mythe voulant que les fédéralistes soient des citoyens de deuxième classe et que "seuls les séparatistes soient du vrai monde".

Au tout début de son exposé, le député libéral a affirmé que le mouvement fondé il y a cinq semaines regroupe déjà plus de 20,000 membres et que des chapitres sont en voie de formation partout à travers le Québec; sur la Côte-Nord, en Gaspésie, à Chicoutimi, à Québec, dans la Beauce, dans les Cantons de l'Est, à Trois-Rivières, à Montréal et à Laval.

Le mouvement Québec-Canada a pour objectif d'atteindre 150,000 membres en 1977 ce qui, selon M. Gratton, serait plus que le PQ en 10 ans.

"Une fois cinq", une fois six

La France honore six chanteurs québécois

PARIS (PC) — Le palmarès du 30e Grand prix international du disque de l'Académie Charles-Cros a couronné six chanteurs québécois, mardi, au Palais des Congrès, à Paris, dans le cadre du Festival international du son qui s'y déroule.

Le premier lauréat de ce prestigieux événement est Pierre Dudan, pour son 33 tours "Ballades de tous les temps", enregistré il y a cinq mois par une maison française et qui fait valoir notamment les beautés des forêts canadiennes dans le pays qu'il habite, entre "la rivière perdue et le lac Bleu", entre Lachute et Saint-Jovite.

"Le prix du président de la république" soit la plus haute distinction de ce palmarès, lui a été remis en présence du secrétaire d'Etat à la Culture, Mme Françoise Giroud.

Autres lauréats

Les autres chanteurs québécois qui ont reçu la septième distinction de ce palmarès sont Yvon Deschamps, Jean-Pierre Ferland, Robert Charlebois, Claude Léveillé et Gilles Vigneault, pour leur disque "une fois cinq" enregistré lors des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, l'année dernière.

C'est Gilles Vigneault, longuement applaudi par l'assistance, qui a reçu ce prix "Paul-Gilson", pour la qualité poétique de l'œu-

vre au nom du groupe québécois.

Pour sa part, Pierre Dudan, qui vient de terminer une série de représentations d'un mois à la célèbre boîte parisienne "Bobino", en compagnie de Georges Brassens, s'est encore dit tout bouleversé par l'honneur qui lui échoit, qualifiant tout simplement l'événement de véritable miracle pour sa carrière, "car je ne m'y attendais pas du tout".

Amour du Canada

Tombé en amour "avec le Canada en 1952, j'y habite maintenant en permanence depuis 1960, dans un coin plein de verdure et de poésie, près de La Tuque.

Je suis revenu à Paris, il y a deux ans, périodiquement, pour redémarrer bien prudemment une nouvelle phase de carrière pour mes deux enfants Wassilli, 3 ans et 10 mois, et Wladimir, deux et trois mois", a-t-il confié.

Agé maintenant de 62 ans, mais comme le dit l'une de ses ballades de son 33 tours, il affirme n'en avoir que quatre, Pierre Dudan assure que ce prix, "en plus de le consacrer officiellement au plan international", lui ouvrira bien des portes et de larges horizons.

Lui qui a déjà participé au tournage de 38 films importants, souligne qu'il est toujours resté un gamin et "je m'enthousiasme comme

un gosse", et, ce, malgré de nombreux succès remportés avec ses disques depuis qu'il fait ce métier "passionnant", soit depuis l'âge de 15 ans.

Projets

Né d'un père suisse francophone et d'une mère russe, Pierre Dudan précise que, pour l'instant il n'y a pas de projets d'avenir, "car je travaille au jour le jour. Mais le prix que je viens de recevoir, ça me donne drôlement le courage de continuer".

Il dit aussi détester les chanteurs engagés politiquement qui se servent de leurs chansons pour faire survivre leurs arrières pensées.

NE L'OUBLIEZ PAS

LA CROIX-ROUGE

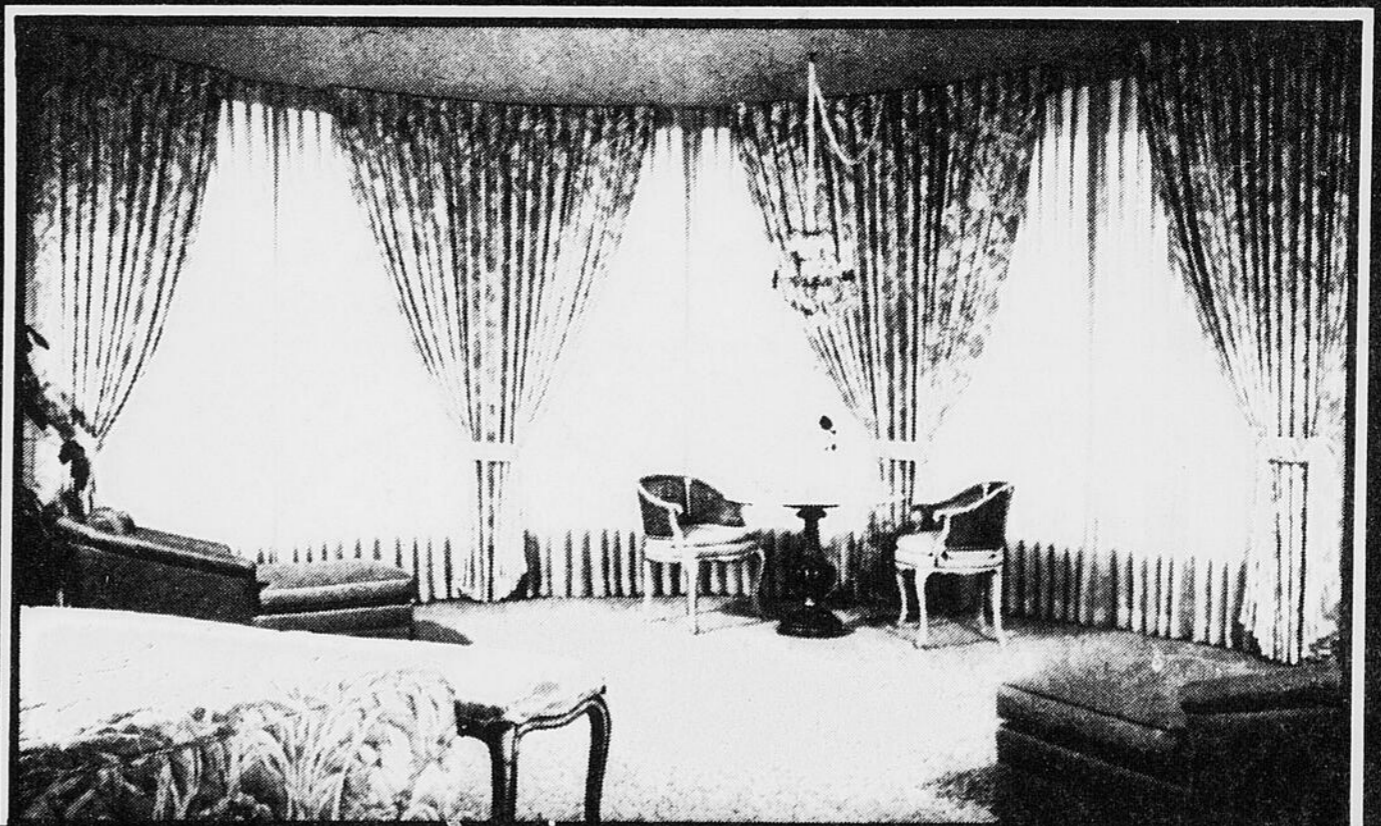
AGIT EN VOTRE NOM

SVP

MONTREAL DRAPERIES

FAITES FAIRE VOS TENTURES SUR MESURES
N'IMPORTE QUEL TISSU-GRANDEUR-PRIX

DOUBLES OU NON DOUBLES

ÉCONOMISEZ 50%
SUR LA CONFECTION

Des tissus merveilleux de par le monde; des motifs variés et de nouvelles couleurs pour vous aider à créer une ambiance personnelle et distinctive. Et de plus, vos tentures seront faites avec soin par notre personnel spécialisé à notre propre manufacture, une des plus modernes au Canada. Commandez maintenant et épargnez 50% sur la main d'œuvre.

CETTE OFFRE NE S'APPLIQUE PAS AUX PLAFONDS EN PENTE OU CATHÉDRALE, NI AUX VALENCES DÉCOUPÉES.

MERCREDI, 9 MARS AU SAMEDI, 19 MARS, 1977

2 FAÇONS
DE MAGASINERMAGASINAGE EN PERSONNE
A L'UN DE NOS MAGASINS
OU A NOTRE DÉPARTEMENT
DE SERVICE À DOMICILE

GRATUIT! SERVICE D'ACHAT À DOMICILE

RENDEZ-VOUS JOUR OU SOIR

Nos représentants vous viendront en aide pour choisir le tissu qui vous convient, parmi le plus vaste assortiment au Canada, dans le domaine des tissus à rideaux, tentures et couvre-lits.

COMPOSEZ
SIMPLEMENT

549-8203

PLACE DU SAGUENAY
CHICOUTIMI

549-8203

CHARGEX

master charge

MONTREAL - QUEBEC - OTTAWA - CHICOUTIMI - TROIS-RIVIÈRES - SHERRBOOKE - TORONTO - WINDSOR - BELLEVILLE
LONDON - KINGSTON - EDMONTON - HAMILTON - BARTMOUTH - LEVIS - MONCTON - BURLINGTON - WINNIPEG - CALGARY

Réactions au discours inaugural

Seuls les libéraux sont mécontents

QUEBEC (PC) — Les partis de l'Opposition ont réagi différemment au discours inaugural du premier ministre René Lévesque, hier en Chambre, à l'ouverture de la session.

Le chef de l'Opposition officielle, M. Gérard-D. Lévesque, s'est montré plutôt prudent, préférant attendre de quelle manière le gouvernement appliquera ses mesures législatives annoncées dans le discours avant de se prononcer.

Mais le chef intérimaire

des libéraux s'est amusé à relever environ deux tiers des 45 projets de loi prévus par le gouvernement péquiste comme étant ceux que l'ex-gouvernement Bourassa avait déjà préparés peu avant le déclenchement des élections, en octobre dernier.

Selon M. Lévesque, l'ancienne administration libérale avait finalisé ces projets de loi le 15 septembre 1976 au cours d'une réunion du Cabinet à Sherbrooke.

Ainsi donc, dans l'esprit du chef libéral, le discours du premier ministre contient beaucoup de mots mais aucune surprise quant au contenu des intentions du gouvernement.

"Plusieurs de ces projets de loi avaient été prévus par le gouvernement de M. Bourassa mais nous verrons s'ils sont assaisonnés avec une salière socialiste ou une poivrière séparatiste avant de dire si nous allons les appuyer", a

ajouté le député de Bonaventure.

M. Biron

Pour sa part, le leader de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, a eu une approche beaucoup plus positive, et, selon lui, "il s'agit de 32 pages d'espoir pour les Québécois".

Le discours du premier ministre reflète bien l'histoire du peuple québécois, contenant beaucoup de mesures sociales susceptibles d'améliorer le sort des citoyens mais il manque de précision en ce qui regarde l'orientation que veut don-

ner le gouvernement à l'économie.

Dans l'ensemble, M. Biron est satisfait du contenu de l'allocution de M. Lévesque et il a indiqué que son parti appuierait le gouvernement "tant qu'il se comportera comme un vrai bon gouvernement provincial".

Car, d'après le chef de l'UN, l'administration du PQ n'a absolument pas besoin de séparer le Québec du Canada pour mettre en oeuvre ses diverses politiques, telles qu'annoncées hier. Il faut, dit-il, de l'action

et appropriée à négocier avec le fédéral pour réaliser ses projets.

M. Biron a cependant déploré que le texte de 32 pages du premier ministre n'ait pas mentionné "la famille, comme cellule première de la société".

Les indépendants

Quant aux deux seuls députés indépendants, MM. Camil Samson, chef créditiste, et Fabien Roy, porte-parole du Parti national populaire, ils ont également exprimé des senti-

ments de satisfaction.

M. Biron a dit que c'est "un excellent discours qui contient énormément de mesures progressives pour lesquelles je me suis battu".

Il a surtout mentionné les projets de loi relatifs au domaine agricole, à la décentralisation scolaire.

Le député de Beauce-sud a regretté toutefois que le gouvernement n'ait pas été aussi précis dans le secteur des relations de travail qui ont contribué à faire battre le gouvernement Bourassa et à faire élire aussi le PQ.

Pour M. Samson, il s'est aussi réjoui de l'importance que semble apporter le gouvernement au domaine de l'éducation, y compris la distribution du lait dans les écoles.

Mais il a ajouté que le discours de M. Lévesque pose plusieurs problèmes sans y apporter de réponses précises. Il a déploré qu'il n'ait pas indiqué de mesures sur le revenu annuel garanti, les congés de maternité, les allocations de naissance ni de quelle façon il s'attaquera au problème du chômage.



QU'EST-CE QU'IL DIT DE MOI? Le premier ministre du Québec, René Lévesque, semble être en train d'écouter ce que le chef libéral Gérard-D. Lévesque dit à un journaliste après son discours à l'Assemblée nationale hier à Québec. (Téléphoto PC)

Principales mesures législatives annoncées

QUEBEC (PC) — Voici les principales mesures législatives et administratives annoncées par le premier ministre René Lévesque, dans le message inaugural de la deuxième session de la 31e législature du Québec qui s'est ouverte à l'Assemblée nationale le 8 mars 1977:

- 1 — Loi régissant les caisses électoraales et augmentant le financement public des activités des partis.
- 2 — Amorce d'une réforme complète de la loi et de la carte électorale.
- 3 — Refonte de la loi de la fonction publique.
- 4 — Loi du vérificateur général.
- 5 — Loi sur la gestion du domaine foncier de l'Etat.
- 6 — Modification de la loi de l'administration financière pour aménager les rapports entre le gouvernement et les sociétés d'Etat.
- 7 — Nouvelles mesures administratives destinées à débarrasser l'administration publique du favoritisme politique dans l'octroi des contrats, la nomination des fonctionnaires et l'octroi des subventions.
- 8 — Révision de la Loi de la législature pour renforcer les règles régissant les conflits d'intérêt.
- 9 — La charte du français au Québec.
- 10 — Définition d'une politique culturelle sur la base du livre vert et des réactions qu'il a suscitées.
- 11 — Redéfinition de la politique du gouvernement en matière d'éducation axée sur la décentralisation, l'examen du système et de son contenu et l'étude déjà annoncée sur l'enseignement supérieur.
- 12 — Accélération de la fourniture gratuite des soins dentaires aux enfants.
- 13 — Accessibilité aux médicaments pour toutes les personnes âgées.
- 14 — Mise en place, par étapes, d'un système efficace de transport des malades.
- 15 — Allocations budgétaires accrues pour les garderies et les soins à domicile.
- 16 — Loi de la protection de la jeunesse.
- 17 — Loi des droits des handicapés.
- 18 — Refonte de la Loi de la protection du consommateur et accroissement des pouvoirs et ressources de l'Office de protection du consommateur.
- 19 — Loi instaurant le recours collectif (class action).
- 20 — Augmentation à \$500 de la juridiction de la Cour des petites créances.

- 21 — Loi instaurant un régime public d'assurance-automobile.
- 22 — Redéfinition des fonctions respectives du Conseil de la communauté urbaine de Montréal, du Conseil de sécurité et du service de police de la CUM, en matière de sécurité publique.
- 23 — Loi de réorganisation des tribunaux.
- 24 — Lois découlant de la mise en oeuvre de l'entente intervenue avec les Indiens et les Inuits.
- 25 — Mise en place de la politique d'achat du gouvernement et son extension au secteur parapublic et aux municipalités.
- 26 — Programme spécial de lutte au chômage par l'allocation de nouveaux crédits, notamment dans les secteurs de l'habitation, de la sylviculture, des transports et des travaux publics.
- 27 — Mesures fiscales pour stimuler l'industrie manufacturière.
- 28 — Loi pour aider l'expansion et la réorganisation des entreprises québécoises.
- 29 — Loi créant la Société de développement coopératif.
- 30 — Loi sur l'allocation de la matière ligneuse.
- 31 — Extension du programme de stabilisation des revenus agricoles aux éleveurs de porcs et producteurs de pommes de terre.
- 32 — Loi de zonage et de protection des terres agricoles.
- 33 — Loi des conditions minimales de travail.
- 34 — Modifications à la loi des accidents de travail et à celle sur l'indemnisation des victimes d'amiante et de silicose.
- 35 — Loi générale sur la santé et la sécurité des travailleurs.
- 36 — Loi du référendum.
- 37 — Définition d'une politique de la condition féminine.
- 38 — Livre vert sur les loisirs.
- 39 — Livre vert sur la politique scientifique.
- 40 — Mise au point d'une politique globale d'aménagement favorisant la décentralisation des pouvoirs et comportant une réforme de la fiscalité municipale.
- 41 — Loi générale de l'aménagement.
- 42 — Loi sur l'urbanisme.
- 43 — Loi sur les parcs.
- 44 — Loi créant des organismes intermunicipaux de transport en commun.
- 45 — Livre blanc sur l'énergie.

Woolworth

RUE RACINE, CHICOUTIMI

Vous serez élégante ce printemps dans un de ces superbes manteaux tous temps!

AU CHOIX

\$35
CHACUN

A. Manteau à double croisé, en gabardine polyester, doublé nylon et doté d'un col cranté. Offert en beige, bleu acier et vert. Tailles: 10 à 20.
B. Manteau élégant à simple boutonnage, en polyester/coton, doublé de rayonne et doté d'un col à pointes. Teintes: cendre, argile, bleu. Tailles: 7 à 16.
C. Un style jeune! Modèle confectionné en gabardine de polyester, doté d'une doublure en nylon et d'un col arrondi cranté. Beige, corail, poudre. Tailles: 8 à 18.
D. Un manteau pratique, en croisé de coton tous temps, doté d'un col à pointes et d'une patte de boutonnage. Beige, poudre, vert. Tailles: 7 à 15.
E. Saluez le printemps en beauté dans ce merveilleux manteau en croisé de coton tous temps. Coupe ajustée à double croisé et col chemisier. Beige, noir, rouge. Tailles: 7 à 15.



WOOLWORTH, 141, RUE RACINE EST, CHICOUTIMI



Ces cartes sont acceptées dans tous les magasins Woolworth

Nombreuses prises de bec dès le début

QUEBEC (PC) — Les débats de l'Assemblée nationale risquent d'être houleux au cours de la session 1977, qui s'est ouverte hier à Québec.

Malgré la solennité qui entoure habituellement les cérémonies d'ouverture, les prises de bec furent nombreuses entre les leaders parlementaires des trois formations politiques qui composent l'assemblée.

Le tout a commencé lorsque le président de la Chambre, M. Clément Richard (PQ-Montmorency) a remis d'une journée l'audition d'une question de privilège qu'entendait soulever le leader parlementaire de l'Opposition, M. Jean-Noël Lavoie (L-Laval).

La décision de M. Richard a soulevé la colère des libéraux qui ont soulevé un concert de protestations. "Dictature", a lancé à deux reprises le député libéral de Verdun, M. Lucien Caron.

De son côté, le leader de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, député de Johnson, a déchiré une page de son livre de règlements de la Chambre, prétextant qu'elle était devenue inutile puisque les règles n'étaient pas respectées.

Pour sa part, le leader parlementaire du Parti québécois, M. Robert Burns (PQ-Maison-Neuve) promettait aux libéraux qu'ils allaient voir "un style de gouvernement tout à fait différent" de celui de l'administration précédente.

Calme

La séance avait pourtant commencé dans le calme le plus traditionnel.

Dès 15 heures, les députés s'étaient réunis dans la salle habituelle des délibérations, appelée Salon vert, en se saluant mutuellement et en se serrant la pince.

Peu d'entre eux semblaient avoir remarqué que pour la première fois à Québec, des jeunes filles faisaient fonction de "page" sur le parquet de la Chambre. Jusque-là, seuls des jeunes garçons remplissaient ce rôle.

Peu de députés avaient également remarqué les magnifiques roses qui ornaient le pupitre des cinq députés de sexe féminin de l'assemblée, vraisemblablement pour marquer d'une façon particulière la Journée internationale de la femme.

L'entrée en Chambre du député péquiste de Vanier, M. Jean-François Bertrand, est elle aussi passée inaperçue, malgré le drapeau fleurdelisé que portait M. Bertrand pour la circonstance.

Dès l'entrée du lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe, les députés se sont tus et ont accueilli religieusement le message de ce dernier.

Ce message de M. Lapointe fut très court. Contrairement aux années précédentes, ce n'est plus le lieutenant-gouverneur, mais le premier ministre qui donne le Discours du Trône, c'est-à-dire le long exposé de la politique gouvernementale.

M. Lapointe s'est contenté de souhaiter la bienvenue aux élus du peuple, les invitant à avoir des "délibérations éclairées, pour le plus grand bien du Québec et de ceux qui l'habitent".

Pour la deuxième fois depuis l'accession au pouvoir d'un gouvernement péquiste, le discours de M. Lapointe n'était qu'en français, sans les quelques phrases d'anglais qu'on y retrouvait sous l'administration Bourassa.

Jean-Noël Lavoie ne prise guère d'avoir été rabroué par Richard

QUEBEC (PC) — La première grande session du nouveau gouvernement du Parti québécois a plutôt mal débuté, hier, en ce qui regarde les relations entre le nouveau président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, et son prédécesseur, M. Jean-Noël Lavoie.

A tel point que le député libéral de Laval songe sérieusement à déposer en Chambre une motion de blâme contre le président qu'il accuse de partisanerie, contrairement aux impératifs de sa fonction.

Le tout a été amorcé quand M. Lavoie a voulu soumettre, avant le discours du premier ministre, une question de rappel au règlement; mais avant qu'il ait pu s'exécuter, M. Richard, s'appuyant sur les règlements de la Chambre, ne l'a pas autorisé à le faire, et il l'a invité à se reprendre à la séance d'aujourd'hui.

Le leader parlementaire de l'Opposition officielle a confié après l'ajournement qu'il voulait se plaindre du fait que les militants du PQ ont été informés avant la Chambre du menu législatif du gouvernement.

Dictature
Les membres du Conseil national du PQ auraient été mis au courant des grandes lignes du programme législatif du gouvernement lors de leur réunion du mois dernier à Montréal.

Devant la décision finale du président, M. Lavoie s'est objecté du fait qu'il n'ait même pas eu le temps d'expliquer le pourquoi et la teneur de sa motion, avant.

Le leader parlementaire du gouvernement, M. Robert Burns, s'est aussitôt levé pour appuyer la décision de M. Richard et des cris de "dictature" ont fusé du côté des libéraux.

Le député de Laval s'est indigné devant ce précédent "en 17 ans de vie parlementaire" de ne pas permettre les explications d'un député à l'appui de sa motion.

MM. Gérard-D. Lévesque, chef intérimaire des libéraux, et Maurice Bellemare, leader parlementaire de l'Union nationale, ont vainement tenté d'amener le président à reconsidérer sa décision.

Page déchirée

M. Bellemare, au comble

de l'indignation, a même déchiré devant ses collègues la page du livre des règlements de la Chambre, l'article 3, qui traite de cette procédure, "pour faire plaisir à ces messieurs de l'autre côté de l'Assemblée".

"Je ne voudrais pas non plus, M. le leader parlementaire de l'Union, déchirer la page qui vous dit que lorsque le président est debout, vous devez vous as-

seoir", a aussitôt répliqué M. Richard, visiblement en colère.

L'incident a été clos quand le président a réitéré qu'il prendrait avis de la motion de M. Lavoie avant de décider aujourd'hui si elle est recevable ou non.

En dehors de la Chambre, M. Lavoie, encore sous le coup de l'émotion, a confié qu'il soulèverait la question devant les membres du caucus de son parti, à savoir s'il déposera

une motion de blâme contre le président de l'Assemblée nationale ou non dans les prochains jours.

"Il paraît évident que le président a partie liée avec le gouvernement. Je n'ai jamais vu une telle décision, c'est un retour aussi loin qu'à l'époque de Maurice Duplessis", a dit M. Lavoie.

Ce dernier a rappelé qu'en 1973, M. Camil Samson avait soumis une motion de blâme contre lui

alors qu'il occupait le fauteuil présidentiel de la Chambre parce qu'il avait ajourné "trop tôt" l'Assemblée nationale dès le premier jour de la session.

Une telle motion, une fois déposée devant la Chambre, est débattue comme toute autre et elle est mise aux voix.

Cet épisode a été le seul incident "regrettable" de la première journée de la nouvelle session et, par la suite, les députés des deux

côtés de la Chambre ont écouté presque religieusement le discours d'une heure du premier ministre Lévesque.

Dès le début de son allocution, le président a dû cependant rappeler à une bonne partie du public dans les tribunes qu'elle n'avait pas le droit de manifester de quelque manière que ce soit. Ces gens avaient applaudi le chef du gouvernement quand il s'est levé pour parler.

Manifestation en faveur de l'avortement libre

QUEBEC (PC) — Une centaine de femmes représentant 22 groupes ont manifesté, mardi matin, devant le Parlement de Québec en faveur de l'avortement libre et gratuit.

Elles ont rendu public un manifeste intitulé "nous aurons les enfants que nous voulons", document déjà présenté au premier

Réclamations

Les féministes réclament du gouvernement de M. Lévesque qu'il prenne les moyens nécessaires pour assurer.

ministre Lévesque et aux ministres de la Justice, des Affaires sociales et du Travail et Main-d'œuvre.

a) La mise sur pieds de cliniques facilement accessibles, contrôlées par les usagers, qui diffusent gratuitement de l'information sur la sexualité, la contraception et l'avortement, et ce partout au Québec;

b) la diffusion d'information sur la sexualité et la contraception en milieu scolaire;

c) la gratuité des contraceptifs pour toute la population.

De plus, le groupe de femmes réclame que le gouvernement adopte les mesures pour améliorer les conditions dans lesquelles elles pourraient décider de mettre au monde des enfants, comme des congés de maternité plein salaire pendant au moins 20 semaines, des garderies gratuites dans les quartiers et les lieux de travail, un salaire égal pour un travail d'égale valeur.

Les manifestantes ont choisi la Journée internationale de la femme pour publier leurs revendications, en préparation aussi au grand déploiement qu'elles tiendront à Montréal, le 2 avril, pour exiger du gouvernement québécois l'avortement libre et gratuit.

Francis Fox menace le gouvernement péquiste

MONTREAL (PC) — Le solliciteur général du Canada M. Francis Fox, a prévenu hier le gouvernement Lévesque qu'Ottawa n'hésiterait pas à venir en aide aux groupes anglophones du Québec s'ils avisait d'adopter "les lois nettement discriminatoires" au chapitre de la langue.

"Une option qui ne permettrait pas à la communauté anglophone du Québec de continuer à se développer serait rapidement perçue à travers le pays non seulement comme le rejet du bilinguisme institutionnalisé mais aussi comme une mesure destinée à chasser "élément anglophone du Québec", a-t-il déclaré.

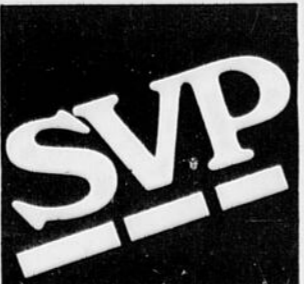
"Dès lors, a poursuivi le ministre, qui prenait la parole hier sur la tribune de la Chambre de commerce de Montréal, je ne puis me résoudre à croire que le vent d'hostilité que créerait à travers le Canada de telles mesures serait à l'avantage d'un gouvernement qui aime parler à la fois d'indépendance et d'association économique".

D'une manière générale, M. Fox s'est dit d'avis qu'une éventuelle révision de la constitution canadienne devrait comporter davantage de garanties linguistiques pour les minorités de l'une et l'autre langue. "Il faudrait non seulement écrire ces garanties dans un document, mais également accorder à Ottawa via son pouvoir de dépenser le soin de les faire respecter intégralement".

Chasse au pigeon

QUEBEC (PC) — Les forces de l'ordre, affectées à la surveillance des locaux de l'Assemblée nationale, se sont livrées hier à une infructueuse chasse au pigeon.

L'alerte a été sonnée en début de journée, après qu'un irrespectueux volatile se fut introduit dans l'édifice pour élire domicile dans le Salon rouge où le premier ministre M. René Lévesque devait donner en fin d'après-midi une importante conférence de presse.



Woolworth

RUE RACINE — CHICOUTIMI

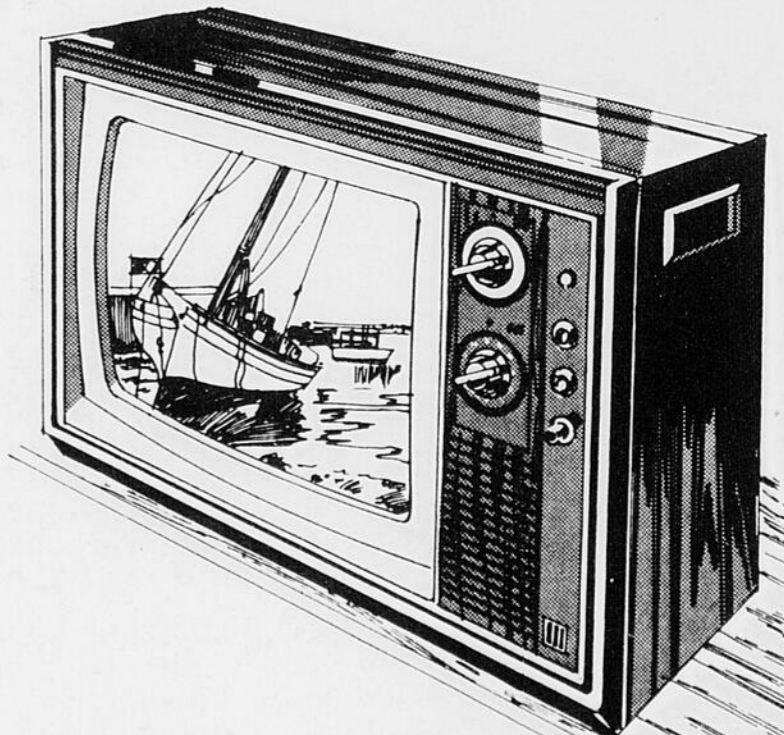
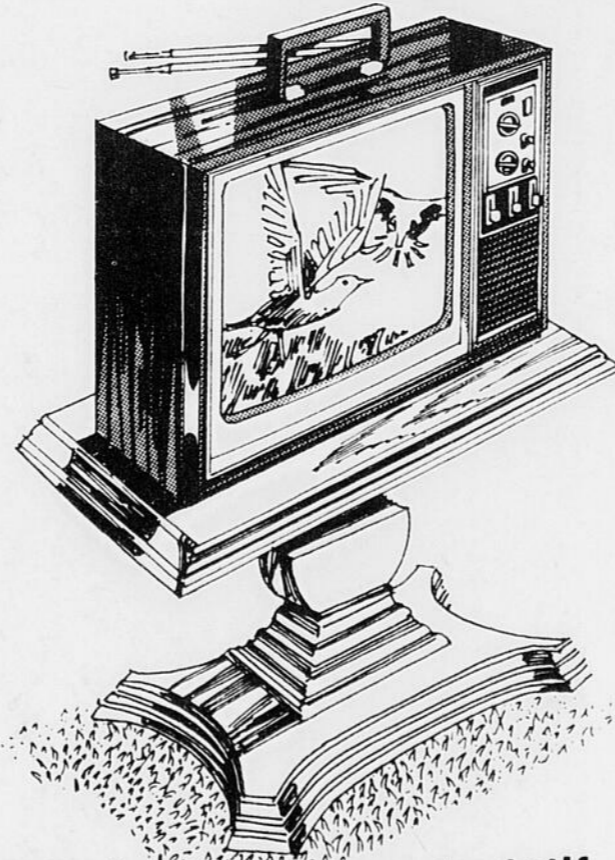


Téléviseur noir et blanc portatif 100% transistorisé Sanyo 12"

Prix courant Woolworth: \$116.66 chacun
PRIX SPECIAL WOOLWORTH

106⁶⁶ chacun

Votre magasin Woolworth vous offre, en super-spcial cette semaine, un téléviseur noir et blanc de style contemporain. Syntonisateurs pour canaux UHF et VHF, antenne sur trépied, commandes rotatives pratiques et précises. Image et son instantanés. Ce téléviseur est doté d'un haut-parleur "unicône" 3" vous donnant un son clair et à un casque pour l'écoute individuelle. Circuit entièrement transistorisé procurant un meilleur rendement, améliorant l'image et éliminant presque complètement les réparations. Poignée dissimulée très pratique. Pièces garanties 1 an, service après vente au magasin garanti 90 jours. 16 1/2" de largeur, 13" de profondeur, 11 5/8" de hauteur. Boîtier blanc seulement.



Téléviseur couleur portatif 100% transistorisé Brentwood 20"

Nous vous invitons à venir à votre magasin Woolworth le plus près de chez vous, voir notre vaste choix de téléviseurs. Image et son instantanés. Commandes coulissantes. Boîtier métallique recouvert de vinyle ton noyer. Pièces et service après vente garantis 1 an.

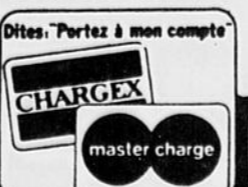
469⁶⁶ chacun

Voyez ces superbes téléviseurs couleur portatifs Brentwood 14"

Des qualités insurpassables: image et son instantanés, syntonisateurs séparés pour les 82 canaux UHF et VHF, commandes rotatives pour le réglage des couleurs et des nuances. Pièces et service après vente à domicile garantis 1 an.

Prix courant Woolworth: \$379.66 chacun
PRIX SPECIAL WOOLWORTH: 369⁶⁶ chacun

Table non comprise



WOOLWORTH — 141, Racine est CHICOUTIMI

Ces cartes sont acceptées dans tous les magasins Woolworth

En vue de la conférence fédérale-provinciale "Rencontre exploratoire" entre Tremblay et Chrétien

OTTAWA (PC) — Sur un ton conciliant qui tranchait avec certaines de ses interventions antérieures, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, a promis mardi, à l'issue d'une brève rencontre avec son homologue fédéral, M. Jean Chrétien, de participer à la

prochaine conférence fédérale-provinciale, prévue pour le 21 mars prochain.

MM. Tremblay et Chrétien, dont c'était le premier contact officiel depuis l'accession au pouvoir du Parti québécois,

ont fait un tour d'horizon des problèmes qui confrontent différents secteurs de l'industrie québécoise.

Selon M. Tremblay, le but de cette "rencontre exploratoire" visait principalement à harmoniser les stratégies industrielles

des deux niveaux de gouvernement au Québec ainsi qu'à jeter les bases de la collaboration entre les deux ministères. Quelques sujets précis ont été abordés, dont les difficultés de l'industrie du textile, l'avenir de l'usine de la CIL à Shawinigan, l'aide accordée par

le fédéral à Canadair pour la vente aux États-Unis d'appareils de type Leerstar et, enfin, la situation des chantiers navals.

Les deux ministres n'ont cependant discuté ni des intentions du gouvernement du Québec en ce qui regarde l'industrie

de l'amiante ni du projet québécois d'un code d'investissement différent du code fédéral.

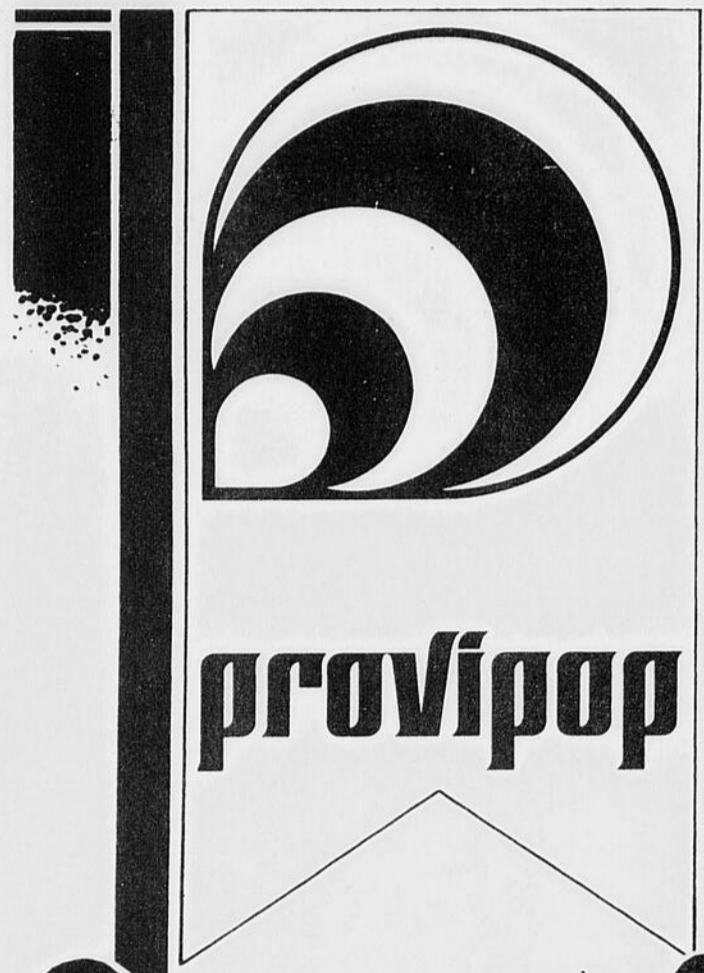
Quant au ministre Chrétien, il s'est dit convaincu, à l'issue de ses entretiens avec M. Tremblay, qu'aucun conflit majeur ne se profilait à l'horizon et que

la collaboration était amorcée dans les meilleures conditions.

M. Tremblay est retourné dans la capitale québécoise en début d'après-midi afin d'assister à la cérémonie d'ouverture de la session à l'Assemblée nationale.



Jean Chrétien



Chez Provipop le service au boutte

**SOUPE
"HABITANT"**
LEGUMES OU POIS-28 ONCES

45¢

Spécial Provipop

**PATE A TARTE
"MONARCH" BOITE 18 ONCES**

59¢

**SHORTENING
"CRISCO"**
BOITE 3 LIVRES

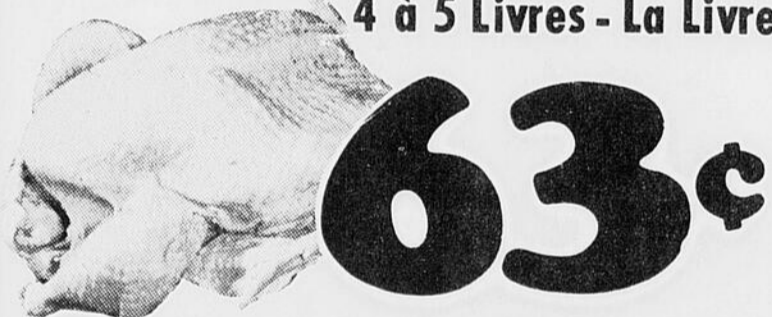
\$1.79

A NOTRE DEPARTEMENT DES VIANDES

POULET SURGELE

Canada-Catégorie "A"

4 à 5 Livres - La Livre



63¢

Boeuf Haché	MI - MAIGRE LA LIVRE	.89
Jambon Cuit	TRANCHE - "C.C.S." LA LIVRE	1.89
Saucisse	FRAICHE MAISON LA LIVRE	.79
Cretons	"MAISON" BOITE 14 ONCES	1.39

Lait Crino	Evaporé Gros Boite 16 Onces	.37	Poulet	Désossé - "Coquet" Boite 7 Onces	.63
Lait	"Carnation" en Poudre Boite 3 Livre	2.49	Sauce	à Spaghetti - "Catelli" Viande - Bte. 14 Onces	.51
Cristaux	"Gai - Meunier" Orange Paquet 3 Env. 3 Onces	.59	Marinades	Sucrées - Habitant Jarre 48 Onces	1.69
Cocktail Fruits	"Aylmer" Bte. 14 oz	.47	Catelli	Macaroni Long ou Coupé Spaghetti - Bte. 16 Onces	.41
Fèves	Vertes - Coupées - Choix "Idéal" Boite 19 Onces	.35	Riz Proviprix	2 Livres	.65
Fèves	Jaunes - Coupées - Choix "Idéal" Boite 19 Onces	.35	Biscuits	Grand'maman-Noix Coco "Christie" 1 Livre	.69
Tomates	Etuées - "Delmonte" Boite 19 Onces	.57	Mélange	à Gateaux Twinkle Blanc - Choc. 12 oz	.43
Bologna	"Burn's" Format 12 Onces	.83	Farine Five Roses	Sac 7 Livres	1.39

Mini-Pouding	"Laura Secord" Asst. 4 x 5 oz	.85
Mélasses	"Bels" Format 40 Onces	1.00
Café Moulu	Maxwell House Sac 1 Livre	2.89
Croque Nature	Rég. - Raisins Quaker - 16 oz	.85
Miel Bee Maid	Format 16 Onces	.95
Dr. Ballard	Burger Bits Sac 2 Kilos	1.39
Purina	Dog Chow Sac 2 Kilogrammes	1.39
Sacs	à Poubelles - "Glad" 20" x 22" - Pqt. de 10	.45
Nettoyeur	à Vitres - Plus Gachette - 24 oz	.99
Pizza	Surg. - de Luxe - 12" "Kellogg" Format 23 oz	2.15
Lames	"Shick 11" Paquet 5 Refills	.85
Pâte à Dents	"Listerine" Cello 1 Livre	1.69

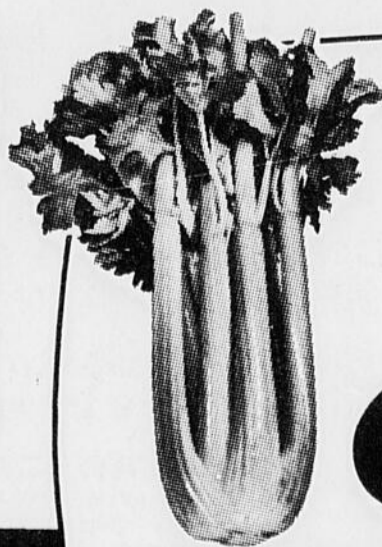
ECONOMISEZ avec les PRODUITS PROVIGO



PECHES PROVIGO
DEMIES - CLING BOITE 28 ONCES

62¢

Bonbons	"Provigo" Assortis Cello 250 Grammes	.69
Sauce à Salade	"Provigo" Jarre 16 Onces	.67
Savon	de Toilette Bain Provigo - Pqt. de 3	.89
Ampoules	Electriques Provigo 40 - 60 - 100 W. - Pqt. 2	.43



**CELERI
DE CALIFORNIE
GROSSEUR 24**

69¢

Oranges Sunkist	VALENCE-CALIFORNIE GR. 163 - LA DZ	.75
Ananas Dole	ETATS UNIS, GROSSEUR 14 - CH	.69
Brocoli Frais	ETATS UNIS - GROSSEUR 14 - CHAQUE	.89



CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À L'HEURE DE FERMETURE SAMEDI LE 12 MARS 1977. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.

Collectionnez la série complète de... Je choisis bien...

6 sujets traités à fond et entièrement expliqués par le docteur France Dufour-Shokrani, diététicienne, 42 recettes économiques, avec coût par portion et calories, composées par Soeur Berthe, la plus grande autorité culinaire du Québec. 6 nouveaux livrets indispensables pour mieux choisir, mieux acheter, mieux économiser... et mieux manger!

Cette semaine demandez votre livret **Gratuit!**
"LES VOLAILLES"

